—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 17 JANVIER 1934 No 11.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL.—L'épouse de l'archiviste de Montréal, qui s'intéressa elle-même aux recherches historiques et à la littérature, Mme E. Z. Massicotte, née Alice Godin, est décédée ici, à l'hôpital Notre-Dame, après un mois de maladie.

LONDRES.—Le Daily Mail vient de publier des déclarations faites par lord Rithermere sur le danger que constitue pour le territoire de la France la menace d'une attaque aérienne. En voici les principaux passages: "Je suis convaincu qu'aucun pays ne désire plus ardemment la paix que la France, mais cela ne suffit pas pour assurer la paix. La France, comme la Grande Bretagne, est en présence d'une situation qui a modifié de fond en comble le problème de la défense nationale, à savoir qu'il n'existe plus de frontières ou de mers capables d'assurer la protection contre une menace venue de l'air."

LEIPZIG, Allemagne. — Marinus van der Lubbe, jeune Hollandais de 24 ans a été exécuté mercredi pour avoir mis le feu au Reichstag allemand en février dernier. Maintes fois, il avoua avoir commis le crime, mais il a refusé à donner des renseignements sur la question de savoir s'il avait des complices. Il fut condamné à mort le 23 décembre par la Cour Suprême, qui acquitta quatre autres accusés.

TORONTO.—M. Edmond Baird Ryckman, ex-ministre du revenu national, est décédé dans cette ville, jeudi. Il était dans sa 68e année. On sait que M. Ryckman avait résigné son portefeuille il y a quelques mois, parce que sa santé était ébranlée.

ROME.—Alors qu'il pratiquait sur une malade une délicate opération obstétrique, le Dr Giovacchino Trio, ressentit une faiblesse cardiaque. Il fit appel à toutes ses forces et poursuivit son opération, sauvant ainsi la vie de Mme Louis Giorgi Sorivalo et celle de son bébé. Il tomba mort en quittant la salle d'opération.

QUEBEC. — Soixante-treize aéroplanes, qui seront conduits par des pilotes du Canada et des Etats-Unis, visiteront Québec le 24 juin prochain, a-t-on appris ici. L'envolée est organisée par l'association d'aéronautique canadienne.

MONTREAL.—Pour la deuxième fois en deux années consécutives le collège Ste-Marie, situé à 1180 rue Bleury, a failli être la proie des flammes, ces jours derniers, à la suite d'un incendie survenu dans un débarras, en l'endroit même où le feu avait aussi pris naissance l'an dernier. Heureusement, de même que la première fois, les pompiers ont eu vite raison des flammes, ayant été aidés par un système d'arrosoirs automatiques. Les dégâts qui s'élèvent à quelques centaines de dollars, ont été surtout causés par l'eau.

BERLIN.—L'Allemagne usera de représailles si l'Angleterre essaie de compenser ce qu'elle perdra en raison de la diminution des paiements sur les obligations allemandes, par l'établissement d'une chambre des compensations pour contrôler les crédits dus à l'Allemagne. Une déclaration de la Banque d'Allemagne dit que si l'Angleterre agit de la sorte, l'Allemagne essaiera, de son côté, de contrôler les crédits dus à l'Angleterre.

MONTREAL.—Faisant remarquer que la chose "est illégale mais apparemment pas immorale", le comité de propagande de l'Université de Montréal a annoncé au cours d'une réunion de professeurs, qu'une loterie, établie sur des reçus pour dons volontaires à l'Université afin de l'aider à sortir de ses difficultés financières, sera inaugurée prochainement.

AMSTERDAM.—Le gouvernement a ordonné à toutes les autorités provinciales et municipales de renvoyer tous les Nazis qui sont à leur emploi. La reine Wilhelmine a décrété la suppression du nazisme en Hollande avant de partir pour la Suisse.

CAMBRIDGE, Mass.—Une nouveauté, un nez mécanique, qui portera le nom scientifique d'osmoscope, et qui découvrira les impuretés dans l'eau potable, est la dernière nouveauté annoncée par l'Université Harvard. L'osmoscope promet la vie plus intense au sens de l'odorat, négligé par notre civilisation moderne, en ce qu'il permettra de reconnaître les substances et de les sentir 100,000 fois (oui, c'est bien cela), plus vite qu'au moyen d'un nez ordinaire.

Autour d'une loi provinciale

M. W. R. Howson déclare emphatiquement qu'advenant l'accession du parti libéral au pouvoir, il augmenterait les pouvoirs de la loi du rajustement des dettes

Devant un groupe considérable de partisans réunis aux quartiers généraux du club des jeunes libéraux, M. W. R. Howson, chef provincial du parti libéral, déclara emphatiquement que jamais le parti libéral ne rappellerait la loi relative au rajustement des dettes (Debt adjustment act).

"Dans toutes les parties de la province, dit-il, les partisans du gouvernement Brownlee cherchent à insinuer que si un autre gouvernement venait à détenir le pouvoir, la loi du rajustement des dettes serait immédiatement rappelée et que les débiteurs deviendrait "la proie des loups." **"Rien de plus faux qu'une telle insinuation."**

"Les libéraux ont fait clairement comprendre au cours de la dernière session qu'ils ne pensaient pas que la loi du rajustement des dettes avait une portée assez grande. Nous avons déclaré que cette loi devrait s'appliquer à tous les débiteurs de la province qui s'efforcent honnêtement de payer leurs dettes."

"Nous avons fait remarquer que la loi telle que rédigée équivalait à reculer le jour de l'échéance et que lorsque les événements changeraient, les dettes ajoutées à l'intérêt accumulé resteraient un lourd fardeau à être porté par les débiteurs."

"Nous suggérons qu'en plus des clauses de la loi actuelle, il se trouve dans chaque district judiciaire un comité qui ferait comparaître les débiteurs et les créanciers. Après avoir sérieusement étudié la situation financière d'un débiteur, le comité s'efforcerait d'obtenir des créanciers une réduction de leurs réclamations concernant la dette capitale et les intérêts, de façon à permettre au débiteur d'effacer lentement mais sûrement sa dette sans entraver ses moyens d'action."

"Ceci nous semble être une sage politique, beaucoup plus avantageuse au débiteur que de renvoyer simplement le paiement des dettes et des intérêts comme le permet actuellement la loi du rajustement des dettes."

Dans la fin de son discours, M. Howson fit remarquer qu'il n'y a pas que les partisans de M. Brownlee qui soient dans les dettes. Les partisans de tous les autres partis ne sont pas mieux partagés. Les partisans des U. F.A. devraient réaliser que la loi d'une réduction des dettes devrait aussi s'appliquer à toutes les catégories de débiteurs: fermiers, marchands, ouvriers, etc. "Plus vite notre population réalisera que les bienfaits d'une telle législation devraient s'appliquer à toutes les classes et à toutes les industries, plus vite nous nous acheminerions vers la voie du progrès. Plus vite aussi ces gens qui disent qu'elles craignent que nous soyons jetés dans la gueule du loup réaliseront que le parti libéral est décidé à aller plus loin que le gouvernement Brownlee, mieux ce sera pour tout le monde".

"Il n'y a rien qui ait accompli plus de ravages en Alberta que cette politique de dresser les diverses classes les unes contre les autres."

La guerre aux nazis

Par le chancelier Dollfus contre le nazisme. — La douceur n'ayant pas réussi, dit un communiqué, le gouvernement aura recours à la force

VIENNE.—Le chancelier d'Autriche, Engelbert Dollfus, a déclaré formellement la guerre aux nazis autrichiens. Les membres volontaires des organisations nationales ont été envoyés avec la gendarmerie, avec ordre de supprimer toutes les activités nazies.

Un communiqué du gouvernement, que tous les journaux ont publié par ordre du gouvernement, dit:

"Le gouvernement a été clément parce qu'il espérait que les nazis reconnaîtraient l'erreur de leur mouvement. La clémence n'a produit aucun résultat. A l'avenir, nous emploierons la force, et ce sans merci, pour supprimer le terrorisme".

L'action de Dollfus est une réponse aux récentes activités des nazis qui ont lancé plus de 140 bombes. Elle marque la fin de longues négociations entre Dollfus et les nazis autrichiens.

PARIS.—Le gouvernement a appris avec étonnement que le Sénat des Etats-Unis a adopté un projet pour hausser les droits douaniers sur les vins et les spiritueux des pays qui ont manqué à leurs obligations en matière de dettes de guerre. Un porte-parole a souligné que le gouvernement français n'a jamais refusé de payer la dette de guerre française envers les Etats-Unis, mais a simplement ajourné ses paiements en attendant que la question de ces dettes soit réglée.

Agitateurs communistes en Californie

Ils sont responsables des grèves nombreuses qui ont eu lieu

LOS ANGELES—Affirmant que des grèves récentes survenues en Californie voilaient un mouvement pour enrôler 5,000,000 de personnes dans un organisme communiste ayant pour fin de renverser, un jour, le gouvernement, le chef de la Sûreté, James E. Davis, a pris la décision de déporter ceux qui auront été convaincus d'agitation soviétique.

Davis affirme que ses enquêtes lui ont révélé que presque partout où il y a eu des troubles, les auteurs en étaient des communistes.

Le mouvement partait de la Ligue des Trades-Unions, organisme qui ne serait autre qu'une branche de l'Internationale communiste.

"Je sais ce que je dis, a déclaré le chef, quand j'affirme que ce mouvement part de Moscou."

Le directeur de la Sûreté a demandé la déportation de 30 agitateurs. Les ordres de déportation ont été émis. Si ces leaders communistes n'ont pas été expédiés en Russie plus tôt, c'est qu'on n'avait pas encore renoué les relations diplomatiques avec ce pays.

Ouverture de la session à Québec

Le discours du trône mentionne une législation sociale remarquable

QUEBEC—Après la cérémonie d'ouverture, faite selon les usages et l'apparat traditionnel par le lieutenant-gouverneur, la 3e session de la 18e Législature de Québec s'est mise à l'oeuvre de routine mercredi. On y commença le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

Ce dernier, lu devant les membres des deux Chambres par l'hon. H. G. Carroll, annonce plusieurs mesures législatives à être présentées et étudiées durant la session. En outre, les ministres du gouvernement ont donné des avis de motion de 15 nouveaux bills, dont deux comportant des dépenses d'argent.

Parmi les mesures économiques annoncées dans le discours du Trône il y a les suivantes: l'organisation d'un système permettant aux municipalités qui le désirent de municipaliser leurs services d'électricité; le contrôle des taux de l'énergie électrique; le contrôle des prix du lait, en vue d'améliorer la situation faite aux producteurs, sans accroître le fardeau des consommateurs; le contrôle du transport par camion et une législation sur l'assurance qui mettra fin au conflit entre la province et le fédéral.

Dans le domaine social, la législation projetée est remarquable. Le gouvernement entend fonder des établissement agricoles pour permettre aux détenus sortant des prisons de se refaire une vie. Il veut aussi légiférer sur l'extension juridique des contrats collectifs de travail. Il veut encore assurer la permanence des droits de coupe aux entrepreneurs qui se sont conformés aux exigences de leur permis et assurer la protection des justes droits des bûcherons. Il se propose en outre de mettre toute la police provinciale sous une seule direction.

M. Brownlee répond

A propos d'une déclaration de M. John Kelley de Québec

"Absolument non autorisée et non fondée en fait", s'est écrié le premier ministre J.-E. Brownlee, jeudi, en faisant allusion à une déclaration formulée par l'honorable John Kelley au conseil législatif de la province de Québec, à savoir que les provinces de l'ouest ne rembourseront jamais au gouvernement fédéral l'argent qu'il leur a prêté.

"En ce qui concerne l'Alberta", dit le premier ministre, "il n'y a rien de vrai".

Un discours de M. Bennett

Parlant à Vancouver le premier ministre déclare que le Canada a tant escompté l'avenir qu'il faut s'arrêter à cette situation

VANCOUVER.—Parlant devant environ mille personnes, à l'assemblée annuelle du Board of Trade, M. Bennett déclara: "Nous avons encore de nombreuses difficultés devant nous. Je ne veux faire aucune allusion à de vastes plans d'entreprises publiques. Ce n'est pas l'endroit. De plus une conférence aura lieu bientôt à Ottawa pour considérer ces choses. Notre pays a escompté l'avenir si sérieusement, qu'il lui faut s'arrêter et étudier la situation. Les Etats-Unis peuvent dépenser vingt millions de plus et leur dette per capita ne sera pas aussi considérable que celle du Canada. Les dettes de toutes sortes du Canada se totalisent à près de $9,000,000,000, et l'intérêt annuel est d'environ $425,000,000. Et tout cela doit être procuré au Trésor par dix millions d'habitants. Et si vous ne savez pas qui est responsable, regardez-vous comme il faut lorsque vous vous rasez le matin. Je ne demande pas mieux que de voir se dépenser plus d'argent, mais où le prendre?"

"Le moment est venu, ajouta M. Bennett, où le Dominion, jaloux de son crédit doit s'arrêter avant de remettre d'autres sommes qui ne seront pas sous son contrôle", voulant faire allusion aux paiements consentis aux provinces sans aucun abandon d'autonomie de leur part.

Un hommage à la force de l'Eglise

Par le président de la commission canadienne du tarif—Si les principes de l'Eglise étaient appliqués, dit-il, il n'y aurait pas de troubles

OTTAWA—L'hon. G. H. Sedgewick, président de la commission du tarif, dans une récente allocution a déclaré: "Si quelques-uns des principes de l'Eglise étaient appliqués dans le monde entier aujourd'hui, il n'y aurait pas de trouble de nation à nation, ni entre le capital et le travail. L'application—même dans la proportion de 50 pour cent—des principes de l'Eglise contribuerait énormément à la solution de certains troubles qui affectent le monde à l'heure actuelle. A mon sens, l'Eglise est le seul organisme capable de sauver la civilisation. En Russie, il existe un système totalement différent de ce que l'on trouve dans les autres parties du monde. Cette situation pourrait se répandre facilement dans le monde entier, mais le Canada serait l'un des pays les plus réfractaires à son introduction. Là où elle est soutenue par l'enthousiasme moral, il n'y a pas de fin à ce qu'elle peut accomplir à moins de la combattre fermement.

"Je doute que l'Etat, la Société des Nations, ou toute autre organisation puisse sauver la civilisation à l'heure actuelle. Pour moi, la seule réponse à tout cela se trouve dans l'Evangile. Mais le sentiment des individus envers l'Eglise ne doit pas être une affaire secondaire, mais bien une force morale dirigeante."

En bons termes

Le Vatican et Washington n'ont pas besoin de renouer les relations diplomatiques

CITE VATICANE.—Prenant connaissance de récents commentaires à l'effet que les Etats-Unis et le Vatican devraient renouer des relations diplomatiques, l'Osservatore Romano dit que ce serait "pure fantaisie" de considérer une telle chose comme "nouvelle ou curieuse".

Pour le moment, les diplomates ici disent qu'ils ne connaissent rien de cette suggestion, mais l'organe officiel du Vatican consacre deux colonnes à un article de son directeur, Giuseppe Della Torre, dans lequel il est dit que les relations entre le Vatican et les Etats-Unis sont tellement étroites que le fait de jeter un pont par dessus la séparation technique ne modifierait pas beaucoup la situation.

Même après le départ du dernier ministre américain, Rufus King en 1867, dit Della Torre, les relations "n'auraient pas pu se maintenir plus cordiales et plus fructueuses qu'elles l'ont été".

Citant le chiffre des catholiques et des organisations catholiques aux Etats-Unis, le directeur de l'Osservatore ajoute: "Lorsque l'on considère que ce monde d'énergie est au service de la religion et du pays—au service de la civilisation chrétienne et de la grandeur du peuple—on peut dire que les relations n'ont pas été interrompues et mentionner, par dessus tout, une opinion publique fidèle et constante."

Delle Torre dit que la réponse du président Wilson au message de paix que le Pape Benoit XV lança en 1917, et sa visite au Pape en 1919 furent des "parenthèses significatives" dans la situation diplomatique.

PARIS.—Des ouvriers occupés à des travaux de réfection à la préfecture de Laon ont découvert sous le plancher du grand salon une dizaine de grenades, une centaine de cartouches, des baïonnettes et des fusils allemands, placés là pendant l'occupation. En creusant un fossé à Bacharaige, non loin de la frontière belge, des terrassiers ont mis au jour un certain nombre d'obus que les Allemands, qui possédaient un dépôt à cet endroit, avaient enterrés lors de leur retraite en 1918.

Le libéral est vainqueur

Dans l'élection complémentaire de Calgary, le candidat libéral, M. W. H. Ross, remporte la victoire par une majorité de 1,799

CALGARY.—Par une majorité de 1,799, M. W. H. Ross, candidat libéral dans l'élection complémentaire tenue à Calgary, lundi dernier, a remporté une solide victoire sur son plus proche adversaire, Mlle Amelia Turner, candidate C.C.F. C'est la deuxième défaite successive qu'éprouve Mlle Turner. Elle fut déjà défaite une première fois le 18 janvier 1933 par M. Norman Hindsley, indépendant. A la dernière élection, elle a eu 9,000 votes, tandis que M. Ross en obtenait 10,799.

La victoire du candidat libéral ne change pas le nombre des députés libéraux, soit onze.

Le parti fermier-uni qui compte 40 membres et le parti conservateur, 5, n'avaient pas mis de candidats sur les rangs. On obtient le total de 63 sièges de l'Assemblée en comptant 4 indépendants et 3 travaillistes.

Comme on le sait, cette élection complémentaire a été causée par la mort de M. George H. Webster.

Un nouveau système du Duce

Mussolini a envoyé au Sénat un projet de loi corporative. — L'abolition de la chambre des députés.—Discipline et économie

ROME.—Le premier ministre Mussolini a remis au sénat un projet de loi corporative, qui doit remodeler la vie économique de l'Italie, en promettant que cette loi "n'embarrassera pas l'initiative privée."

"D'un autre côté, ajouta le Duce, elle préviendra ce gaspillage fou de la richesse que la concurrence sans quartier provoque toujours."

Mussolini fut l'objet d'une magnifique ovation lorsqu'il exposa son programme qui, prédit-il, amènera finalement l'abolition de la Chambre des Députés et effectuera d'autres réformes dans la structure administrative du pays.

L'adoption du bill est assurée d'avance.

"Ce système, dit le Duce, constitue une nouvelle synthèse. Il est supérieur à l'économie libérale et il s'élève au-dessus du socialisme. L'administration collective de la production, telle que garantie par l'organisation corporative, est le besoin le plus prononcé qu'a le monde économique actuel".

Représentant l'idée corporative comme "une discipline et une économie voulues par les intéressés eux-mêmes, le Duce ajouta, le génie et l'originalité de cette solution italienne résident dans le fait que le contrôle de la production n'est pas imposé d'en-haut—par un organisme ou une entité n'ayant rien à voir à l'activité productive—mais par les corporations ou les organisations capitalistes productives elles-mêmes".

M. Mussolini a promis que la plus stricte surveillance sera exercée afin que les prix, en vertu des privilèges consentis aux corporations, ne soient pas manipulés aux dépens des consommateurs.

REGINA.—La législature de la Saskatchewan s'ouvrira entre le 8 et le 15 février, déclare l'hon. M. A. MacPherson, procureur général et premier ministre intérimaire.

Bennett, King et Woodsworth

Les chefs des trois partis politiques canadiens signent un manifeste qui demande aux citoyens d'étudier les moyens d'assurer la paix mondiale menacée

OTTAWA.—Dans une déclaration publiée conjointement les chefs des 3 partis politiques canadiens, le très hon. R. B. Bennett, premier ministre, le très hon. W. L. Mackenzie King, chef du parti libéral, et M. J. S. Woodsworth, chef de la C.C.F., demandent au peuple canadien d'étudier comment le Canada pourrait contribuer à assurer la paix mondiale. En marge d'un projet que la Ligue de la Société des Nations du Canada proposera à l'attention de centaines de groupements, la semaine prochaine, ils déclarent que la paix mondiale n'a jamais été aussi menacée que maintenant. Le peuple canadien, disent-ils, se doit de coopérer à une oeuvre de paix comme il a participé à la guerre.

Voici l'appel des trois chefs politiques:

"Le but de la politique extérieure canadienne est la paix, et ce but exprime le désir de tout Canadien. Mais la paix ne saurait être maintenue sans la connaissance des faits et l'effort conscient de tous les peuples démocratiques.

"Pour cette raison, nous croyons que tous les Canadiens devraient étudier la situation de notre pays dans le monde ainsi que la contribution que le Canada peut apporter pour aider les organisations destinées à assurer la paix mondiale et la stabilité économique.

"La Ligue de la Société des Nations du Canada présente un projet d'études auxquelles tous les Canadiens devraient participer. Sans commenter les détails du projet, nous le recommandons au peuple canadien et nous l'invitons à se renseigner sur les questions qui préoccupent le monde à l'heure actuelle.

"Sans aucun doute la paix mondiale est aujourd'hui menacée comme jamais depuis la fin de la Grande Guerre. Les Canadiens ont fait noblement leur part dans cette guerre et savent trop bien ce qu'elle a coûté en sang et en argent, et combien elle fut horrible.

"Un autre conflit du même genre mettrait en péril la civilisation occidentale.

"Les citoyens de ce pays ont travaillé ensemble pendant la guerre. Nous leur demandons de travailler encore ensemble dans le but plus noble d'aider à substituer à l'usage de la violence et de la force dans les relations internationales, les principes de droit et de justice qui doivent servir de base à une société mondiale tout autant qu'à une société nationale."

Les détails du projet d'étude seront annoncés plus tard cette semaine. Une série d'émissions radiophoniques seront données sur ce sujet par la Commission de la radio. Le professeur T. W. L. MacDermot, de l'Université McGill, est entré en fonctions à Ottawa comme secrétaire de la Ligue de la Société des nations et il prendra une large part au travail proposé.

Pour stabiliser les prix

Les éleveurs de bestiaux réunis en convention préconisent l'établissement d'une commission du grain.

Les éleveurs de bestiaux, en convention en notre ville ont préconisé l'établissement immédiat d'un marketing board national ayant des pouvoirs étendus pour stabiliser les prix et accorder des crédits à brève échéance et des crédits intermédiaires pour fins agricoles. Les 75 délégués, représentant l'industrie du bétail et les industries filiales, ont discuté la question pendant trois séances. La convention s'est déclarée contre l'établissement d'un système d'encans publics dans les cours à bestiaux du Canada. Le premier ministre Brownlee d'Alberta, membre de la commission bancaire royale, a prononcé un discours sur les crédits agricoles, qu'il regarde comme de grande importance pour l'ouest.

WINNIPEG.—W.J. Tupper, C.R., serait nommé sous peu lieutenant-gouverneur du Manitoba, en remplacement de l'hon. J.-D. McGregor, dont la durée d'office expirera en février, dit la Free Press de Winnipeg. M. Tupper est le troisième fils de feu Sir Charles Tupper, ancien premier ministre du Canada.

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche prochain, au Juniorat, sera chantée une messe d'actions de grâces pour les faveurs reçues dans le passé par l'A.C.F.A. et pour demander à Dieu de bénir nos travaux durant 1934. Lors de la dernière réunion de l'Exécutif il fut décidé de suggérer à chaque cercle de faire chanter une messe aux mêmes intentions, dès le début de l'année. Nous en avons parlé dans la dernière lettre circulaire aux cercles.

Le cercle de Lamoureux a eu son assemblée annuelle et les élections le 6 janvier. Le lendemain McLennan faisait la même chose. Ce soir ce sera le tour de Legal et dimanche ce sera Beaumont.

D'après la constitution, l'assemblée annuelle et les élections doivent avoir lieu durant le mois de janvier. Déjà la première moitié du mois est passée et beaucoup n'ont pas encore pensé à cette assemblée. Pourquoi attendre jusqu'au mois de mars ou avril pour avoir les élections et empêcher les nouveaux officiers de se mettre au travail? Le recrutement des membres doit se faire au commencement de l'année. Si tout le monde voulait se donner la main, il serait très facile de faire fonctionner l'Association sans avoir à parler de finances chaque mois. Nous sommes sensés avoir deux sources de revenus: les cotisations et les soirées. Le cotisations doivent se percevoir au début de l'année pour permettre à l'Association de faire son travail jusqu'à l'automne alors que les soirées doivent alors être organisées.

Quelle différence y a-t-il pour un membre de payer sa cotisation au début de l'année et au mois de juin ou juillet? S'il est assez convaincu pour faire partie de notre groupe, il donnera sa cotisation dès le début; s'il ne l'est pas, il fera trainer la chose jusqu'au mois de juillet et, ensuite, il trouvera que l'année est trop avancée pour payer et il ne nous aidera pas. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons: si nous voulons que notre Association continue à vivre, il nous faut la coopération de nos officiers et de nos membres et non celle des autres groupes. Un peu de coopération, s'il vous plaît!

Les cartes de membres actifs de l'Association pour 1934 ne sont pas encore imprimées. Nous espérons pouvoir les faire parvenir dès le début de février. Cependant si nous devons retarder un peu cette année, point n'est besoin de se décourager; dès que nous aurons reçu les rapports de chaque cercle nous enverrons ces cartes. Nous attendons les retours des cercles avant de pouvoir les faire imprimer.

Par contre, les cartes de membres-amis s'enlèvent rapidement. Les réponses à cet appel sont très-encourageantes. Nous demandons à ceux qui ne se sont pas encore mis à l'oeuvre de le faire sans tarder. Le temps est limité; il est donc précieux. A date, le champion recruteur est un jeune homme de 65 ans qui n'habite pas très loin d'Edmonton. D'après les renseignements reçus, il aurait recruté plus de 400 membres-amis depuis le 20 décembre. C'est un membre de l'Exécutif qui n'a pas eu peur de sortir durant les temps froids et se geler la figure plus d'une fois. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet et de vous dire son nom.

Nous donnions quelques idées la semaine dernière sur la manière d'aider le travail de l'Association en augmentant notre influence. Deux jours plus tard, nous passions dans le département postal d'un grand magasin d'Edmonton et là, nous avons vu deux commandes de Canadiens français écrites en anglais et, naturellement, un anglais les remplissant. Cette position devrait être occupée par un des nôtres, mais les Canadiens français qui envoient leur argent à cette maison ont pensé qu'il valait beaucoup mieux aider un autre à garder sa position que d'aider un Canadien français.

Dans un autre cas, on nous a dit que plusieurs Canadiens français avaient répondu en anglais à des lettres écrites en français. Dans un autre cas, un marchand de langue française, demeurant dans un centre exclusivement canadien-français, envoie des circulaires en anglais. Dans un autre cas, il y a quatre marchands dans un village 100 p. 100 canadien-français. Trois de ces marchands sont canadiens-français et bons catholiques. L'autre ne pratique pas et il n'est pas de notre nationalité. Cependant il a presque la totalité de la clientèle. Est-ce logique? Demandez-vous si vous faites votre part en donnant la préférence aux nôtres? Is aimeraient être encouragés par les nôtres comme vous aimeriez l'être, si vous étiez en affaire.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire général.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = = de l'Intérieur

Prière à Saint Antoine

Excusez-moé, bon saint Antoine,
Si j'vous arriv' de but en blanc;
Faut que j'vous dis' que j'suis t'en peine,
Ca m'consol'ra en en parlant.

Vu que i'a rien qu'la p'tit' lumière
Du sanctuair' qu'éclair' dans l'choeur,
J'peux pas vous lir' des grand's prières;
J'vous parl'rai comm' ça coeur à coeur.

Pensez donc qu'me v'là pus d'ouvrage!
J'm'en cherch', mais j'peux pas frapper coup.
Quand est-c' qu'i' va finir, l'chômage
Qu'les journaux 'n'en parl'ent à tord-cou?

Tandis c'temps-là, chez nous on crève,
On a pus rien à s'mettr' dans l'bec.
J'vous assur' qu'la vie c'pas un rêve.
Quand qu'on est su' l'secours direct!

Priez l'bon Yieu qu'i'.m'donne un' chance,
Je l'mérit' pas, je j'sais. Bondance!
Vous qu'ét's dans le manch' d'notr' Seigneur.
J'sais qu'j'suis ben prompt pis ben sacreur.

Quand j'prie pour demander des affaires,
Ca m'gên' pis ça m'en bouche un coin
D'penser qu'j' fais ben mieux mes prières
Quand j'suis pris d'court pis dans l'besoin.

Fait's ça pour ma vieille, elle' c'l'un sainte;
C'est bon comm' la vie, c'est ben court.
C'est travaillant à tout éreinte,
C'est toujours gaie, jamais de r'bours.

R'gardez mon p'tit gâs, ma p'tit' fille,
C'l'un' pitié d'voir qu'i'ont pas c'qui faut:
I's mang'nt pas, i' sont en guénilles . . .
Ah' saint Antoin', c'est pas rougeaud!

J'vous d'mand' pas pour m'enrichir vite,
Jveux pas voler, ç'pas des façons;
Je l'sais, c'est pas ça qui profite:
L'argent du y. . .bl', ça r'tourne en son.

Fait's-moé r'trouver, — j'pas égoïste, —
Rien qu'ma pauvr' p'tit' plac' d'ouvrier.
J'vous demand' pas un' plac' de ministe;
Non! j'veux un' plac' pour travailler.

Si je l'ai, — craignez pas la glace, —
Ca va t'êtr' fête à la maison!
Y'a si longtemps qu'ma vieill' s'tracasse
Pis qu'ell' dort pas comm' de raison.

J'vous promets qu'on f'ra un neuvaine,
— Un' tanant', ej' vous réponds d'ça! —
Vous ét's ben sûr, bon saint Antoine
D'pas avoir affaire à d'z' ingrats!

. . . . J'vous dis ça dans l'tuyau d'l'oreille:
Mon p'tit gâs, c'est un bon chréquien,
J'prierai l'bon Yieu avec ma vieille
Pour qu'lui'ssi fasse un franciscain.

JEAN N'ARRACHE,
Extrait de l'Almanach St-François.

Constatation sure

Client.—Vous m'avez fait une prescription, l'autre jour, et je crois qu'il y a eu erreur. Je vous ai demandé deux grains d'opium, et on m'a donné ce petit paquet de poudre à dents.

Pharmacien.—Etes-vous certain de cela?

Client.—Oui. Voici un double de l'ordonnance du médecin. Maintenant il s'agit de savoir qui a eu l'opium.

Pharmacien.—En effet! (au commis)—Alphonse, y a-t-il quelqu'un de mort dans le voisinage. cette nuit?

Pas de témoins

—Vous êtes accusé d'avoir volé des poulets. Avez-vous des témoins?

—Je n'en ai pas. Ordinairement je ne vole pas des poulets devant des témoins.

De première classe

—As-tu une bonne laveuse?

—De première classe. Elle m'a rapporté sept faux-cols la semaine dernière en plus de ceux qui m'appartiennent, et ils étaient tous de mon point.

Le Pape et les jeunes

Le pape, vicaire du Christ-Roi, compte donc sur chaque catholique. Il compte sur ses chers jeunes, surtout.

Toi, jeune, répondras-tu?

Ou, resteras-tu sourd à l'appel?

Il se lève de par le monde, une croisade sainte, une campagne de déchristianisation et de recatholisation qui prime toutes les autres.

Le monde avait oublié le Christ, son Sauveur.

Il s'était endormi sur son égoïsme! Pie XI a sonné le réveil!

Un splendide réveil!

Et l'action catholique, armée immense et pacifique, redonne le monde au Christ, en restaurant toutes créatures et toutes choses dans le Christ Rédempteur.

Sur cette croisade aux armes non sanglantes mais des plus modernes luit déjà l'aube de la victoire.

Les ouvriers du bien voient se dorer la moisson prochaine: la voix du Christ dans le règne du Christ.

Toi, jeune, es-tu de ceux-là: ces militants du bien, ces courageux soldats du Christ? . . .

Peux-tu rester en dehors du mouvement irrésistible de la vie catholique qui renait chez nous, comme dans les autres pays, à l'appel de nos évêques? . . .

Serais-tu si désintéressé du bien que cela ne te dise rien? . . .

Tu es trop ardent et trop généreux! Ton âme aspire à quelque chose de noble. Ton coeur voudrait vibrer des jouissances futiles et vides rencontrées dans ta vie ordinaire.

Quoi de plus noble et de plus encourageant que d'être un militant digne du Chef divin; de faire ta part dans le bon combat de l'armée du bien; de te savoir du bon côté et d'y rester aussi infatigable et aussi efficace que ces jeunes de ton âge qui ne s'arrêtent pas tant qu'ils n'ont pas réussi à perdre les autres, à les faire trahir et passer à l'ennemi; d'être un conquérant d'âmes et un apôtre!

Tu es donc de ceux-là. n'est-ce pas?

Agis donc sans peur et sans respect humain.

Allons! un bon coup du coeur et tu mets trêve à toute timidité et à toute hésitation!

Sois un jeune entraîneur. Tu aideras ainsi l'apostolat de tes prêtres qui comptent sur toi, comme nos évêques et notre Saint-Père!

Que ta foi soit en vie, et pour toi et pour les autres.

Rappelle-toi, cher jeune, qu'une action catholique vraiment efficace doit s'alimenter à la foi la plus vive.

Cette vie de foi, si indispensable au militant, tu l'as depuis l'enfance. Tu l'as puisée au foyer, dans l'éducation reçue de tes bons parents, la vraie éducation familiale, base de toute ta vie de chrétien.

Elle s'est continuée dans la formation donnée, à l'école et à l'église, par tes maitres et tes catéchistes.

Mais une fois sorti de l'école et lancé dans la vie, tu as laissé s'amoindrir, puis oublié tout cela. Tout n'est pas mort, mais endormi.

Tu t'es contenté d'être un bon garçon, sans plus, comme disait le R. P. Paré, il y a quelque temps, tu t'es borné à éviter le mal, si encore tu l'as fait! . . .

Maintenant, réveille-toi et fais le bien! . . .

Et remue-toi!

L'action catholique, tu le sais, est la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique et doit être organisée dans des cadres déterminés pour le bon ensemble du mouvement. Mais avant même d'être encadré dans une association de militants, une compagnie d'élite ou un groupe de chefs, acquiert d'abord l'esprit de l'action catholique.

Vis ta vie de chrétien, et vis-la de ton mieux.

Pour être vraiment catholique, sois fidèle au premier des cadres où la hiérarchie de l'Eglise t'a placé. Tu sais que le pape commande aux évêques qui transmettent ses ordres aux prêtres. Afin que les prêtres t'atteignent plus facilement, il y a ta paroisse. Ses prêtres y sont tes prêtres. Ils te comprennent. Ils veulent te comprendre et t'aider davantage. C'est pour cela que l'Eglise veut que tu sois fidèle à ta paroisse.

C'est la paroisse qui a sauvé déjà le catholicisme au Canada. Elle le sauvera encore. Elle est une force par les liens solides qu'elle forme.

Aussi avant toute autre action catholique, raffermis ces liens qui te rattachent à ton église paroissiale. Tu en connais le chemin. Dirige-toi souvent de son côté.

Mais n'y reste près de la porte, —au sens figuré et au sens vrai—parce que, à la porte de l'église, tu risques trop de demeurer également à la porte de l'Eglise. . . Ne te fige pas à l'entrée de ton temple paroissial, comme un publicain ou quelqu'un qui a honte, qui est gêné! Ton Maitre Jésus, ton Chef, le Christ-Roi, qui aime tout spécialement les jeunes, qui te demande d'être son apôtre, te veut plus près de Lui!

Pénètre donc dans ton église. Approche-toi de la sainte table et du confessionnal pour y puiser la nourriture de ta foi. Use abondamment des sacrements. Communie souvent, très souvent, le plus souvent possible! Accumule les mérites infinis et la force puisés dans l'Eucharistie. Tu n'en auras jamais trop, et tu en auras toujours besoin.

Plus tu pénétreras dans ton église et plus ton âme s'y attachera, plus tu l'aimeras, et plus tu seras un vrai catholique d'action.

Prend une part active aux cérémonies et aux manifestations du culte. N'attends pas en baillant la fin de la messe et des offices. De même, ne regarde béatement, de sur le trottoir, les processions solennelles. Apprends l'usage du missel des fidèles et tu goûteras la beauté de la religion.

Aide, au besoin, à rendre plus attrayantes les cérémonies, en faisant ta part dans le service de l'autel ou en fournissant l'aide de ta bonne voix au chant liturgique.

Et t'attachant à ton église, tu y attacheras les autres, si tu fais ton possible pour que tout y soit beau et attirant. C'est déjà de l'action, cela!

Es-tu décidé d'y aller crânement, toi, jeune, qui veux utiliser les trésors de ta générosité et de son initiative! . .

Voici Noël, le Noël de l'année sainte.

Le beau jour pour renaître à la vie intense de ta religion, pour faire renaître en toi ton Roi, pour t'armer chevalier chrétien et t'engager dans l'armée active des militants qui veulent établir partout la paix du Christ dans le règne du Christ!

Le Christ-Roi, le pape t'appellent, toi, jeune catholique. . .

Alors tu marches? . . .

Alphonse Tessier, O.M.I.

Prêt à tout faire

Le patron.—Que désirez-vous?

Solliciteur.—Je voudrais savoir si vous aviez besoin d'un assistant?

Le patron.—Très chagriné, mon ami, mais je fais tout mon ouvrage moi-même.

Solliciteur.—Ca m'irait très bien, si vous n'avez pas d'autres objections.

Correcte en tout

Le juré.—Coupable de meurtre au premier degré.

Le juge.—Prisonnière, avancez que je vous donne votre sentence.

Prisonnière.—Une minute, votre honneur. (A Jennie, sa soeur), mon chapeau est-il droit?

Le secret des conquêtes

Luther conçut un jour, pour la papauté une haine de démon. Sentiment affreux, intensifié par des chocs retentissants, alimenté dans la méditation, réchauffé à l'occasion d'écrits, et de discours continuels. Vingt-cinq années durant il promena ce tison enflammé sur les vertus de la chrétienté d'Allemagne pour allumer cette conflagration sans pareille qui jeta hors du sein de l'Eglise les trois races de l'Europe.

Napoléon, caporal sans influence, rêva de soumettre le monde à sa domination. A la réalisation de son projet fantastique, il employa des jours et des nuits. Cette pensée ne le quittait plus. Les moindres gestes étaient dictés par ce but. Le gamin de Corse escalada les grades, accumula les triomphes, obligea la France et parfois le pape à servir ses desseins. A certain moment toute sa famille était sur les trônes d'Europe. Les forts tremblaient en présence du général Bonaparte; les nations coalisées venaient s'engloutir dans la gueule de cet invincible dragon; le petit caporal allait saisir le monde. . .

Paul persécuteur des Chrétiens, en vision aperçut le Christ. De ce moment, la figure du nouveau maitre le hante sans trêve, l'esprit judaïque du soldat se Christianise. Le coeur de l'Apôtre brûle de conquérir le monde: il l'offrira à son Seigneur. Il part le grand Paul, parcourt l'Asie, traverse la Grèce, s'installe à Rome. Parole de feu! emportés! Ecrits Monceaux de difficultés: prison, verges, ingratitudes, incompréhension, qui, tremplins merveilleux, lui permettent les sauts divins, un incalculable apostolat!

Amenez-moi un contemplateur, l'homme d'une véritable idée, aperçue, caressée, tournée sous ses mille faces, un esprit concentré, réfléchi, capable de sacrifier tout pour conserver la vision exclusive de cette seule idée autour de laquelle il cristalise le reste. . . Je m'incline. Cette idée maîtresse, tient-elle de l'Enfer? Que le monde tremble. . . Mais si le regard du contemplateur s'arrête sur une vision de Justice. . . Terre et Ciel, exultez dans l'allégresse. Le monde a trouvé son sauveur.

J. A.

Rayonnons

Quand vient le soir, les maisons ferment leurs yeux comme des vierges pudiques et replient leur âme derrière les volets clos. Si vous passez près d'elles à l'heure tardive, vous verrez luire des rayons d'or entre leurs cils baissés. C'est le reflet de la lumière intérieure qui, fidèle à sa mission, perce l'ombre pour l'éclairer. . . . Ces jets rutillants s'apparentent aux flots de clarté qui ont inondé le jour et révèlent la vie au sein du foyer retiré.

Mais, il y a des maisons murées dans le noir, des maisons ténébreuses qu'aucune âme n'habite, aucun filet de lumière ne réjouit. Quand on les voit sur son chemin, on en garde une impression de tristesse, de deuil, parfois de crainte. Ce sont les foyers vides, désertés, abandonnés. On les quitte avec empressement et nos regards cherchent plus loin la demeure où pétillent une flamme comme un discret scintillement d'étoile.

Les maisons qui brillent, le soir venu, sont comme les âmes qui versent leurs rayons par les sentiers assombris et suivant leur destinée, savent aimer. . .donner. . .éclairer. . . Elles sont comme les âmes dont la charité atteint tous les dénuements et toutes les déchéances les âmes qui, même en pleine tourmente, sourient à leurs soeurs en larmes, les âmes lumineuses dont la surabondance filtre à travers leur humble existence pour s'éparpiller en paillettes d'or sur tous leurs pas.

Les maisons noires et tristes sont comme les âmes closes, les âmes méchantes qu'aucune bonté n'adoucit, aucune vertu n'illumine les âmes qui ont éteint leurs glorieux horizons dans la boue de leurs vices, les âmes devenues si étroites et si seules que leur resplendissante création s'est engouffrée dans leur égoïsme. Près d'elles, on éprouve une sensation d'étouffement, un sentiment d'effroi comme lorsqu'on approche des maisons mortes où s'est réfugiée l'obscurité.

Mes soeurs. . . Rayonnons! . . . Laissons s'échapper de notre âme tous les rayons que le Seigneur y a déposés. . . Soyons des urnes de lumières. . . Et pour ceux qui nous sont chères comme pour les pauvres humains qui marchent dans la nuit de leur douleur. . . . répandons cette clarté d'amour et de bienfaits. . .

Franceline.

Le tétanos

Soignez bien les petites plaies

Vous avez déjà sans doute entendu parler du tétanos. Cette horrible maladie est d'une assez grande fréquence parmi les populations rurales.

Quelques détails techniques d'abord car, il en est de cette maladie-là comme des autres, la meilleure manière de l'éviter, c'est de la connaitre, tout au moins dans ses grandes lignes.

Le tétanos survient à la suite d'une plaie et presque toujours d'une plaie insignifiante qui s'est refermée et à laquelle on ne pense plus; une piqûre d'épine, par exemple. Généralement cette plaie siège à la main ou au pied. La maladie débute brutalement par des raideurs de la nuque et des contractures de la mâchoire et, en quelques jours, la mort arrive au milieu d'atroces souffrances. Le tétanos est dû à un microbe spécial. Ce bacille a deux caractères particuliers. Le premier, c'est qu'il pullule et se développe dans le crottin de cheval et qu'on le rencontre partout où il y a des chevaux, le second c'est qu'il ne devient virulent qu'à l'abri de l'air, et c'est là la raison qui rend plus dangereuses les plaies fermées.

De ces notions élémentaires, tirons la conclusion. Elle s'impose. Il ne faut jamais traiter par le mépris les petites plaies de la main ou du pied, surtout si elles continuent à être légèrement douloureuses après s'être fermées.

Un exemple: un jour, un jeune paysan se pique à un doigt avec un fil de fer en labourant. Il se frotte la place et ne pense plus à ce bobo. Quatre jours après il était mort du tétanos, et la piqûre était si petite qu'on avait du mal à la retrouver sur le doigt! Donc, soignez vos petites plaies. Une bonne pratique consiste à les élargir immédiatement en tiraillant les tissus tout autour et à verser largement de la teinture d'iode ou simplement de l'alcool. Mais on n'a pas toujours ces liquides sous la main. Alors, pressez et faites sourdre quelques gouttes de sang. Si la plaie se ferme trop vite (c'est là le danger, je le répète!) et si elle persiste à rester douloureuse, essayez de l'ouvrir, et alors arrosez avec de l'alcool. D'ailleurs, la seule présence de l'air dans la cavité lésée suffira probablement à éviter le tétanos.

Les petites plaies n'ont pas, seules, le triste privilège du tétanos, mais, dans les grandes, le médecin intervient, et son premier geste est de faire au blessé une piqûre de sérum antitétanique. Cependant, sachez que ce sérum, qui écarte tout danger de tétanos, ne le guérit pas; il n'est que préventif, et comme on ne va pas se faire piquer parce qu'on s'est écorché légèrement l'index, il faut penser aux conseils de prudence que je vous ai donnés plus haut.

AVANT-GARDES de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Retour des écoliers

Partis le 22 décembre pour les vacances de Noël, les écoliers de Falher reviennent à leur poste pour le 3 janvier. Malgré la température inclémente et l'attrait pour le foyer à cette époque de réunions familiales, la plupart des élèves reviennent gaiement à leurs livres.

Avec courage on se remet à l'étude pour les trois mois qui nous séparent de la fête de Pâques. Nous espérons voir le travail ardu de la jeunesse couronné de succès lors des examens.

Erreur retractée

Dans le rapport paru au "Coin des Avant-Gardes" sur la Survivance du 5 janvier, une erreur fut commise bien involontairement par la rédactrice des chroniques.

Les sincères félicitations adressées au grade III pour le bon travail des mois de novembre et décembre reviennent de droit aux élèves du grade II, Cercle Saint-Antoine.

Nous demandons à nos tout petits de bien nous pardonner une telle erreur puis nous les exhortons à travailler ferme afin d'être de nouveau aux honneurs en février.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Les vacances de Noël sont déjà terminées, et la gent écolière est heureuse de reprendre ses livres qu'elle n'a pas pu oublier malgré les plaisirs que procurent, chez nos petits Canadiens, les fêtes familiales de Noël et du Jour de l'An.

Aussi, dès mercredi, le 3 janvier, la classe commença et quand jeudi, l'heure de l'Avant-Garde sonna pour le Cercle Langevin le programme improvisé ne manqua pas d'intérêt. Après la lecture des minutes, l'attention fut captivée par la lecture d'une partie de "Jacques Bernard" et "Un sacre aux glaces polaires", deux jolies brochures, don de S. Exc. Mgr Guy à l'Avant-Garde, à l'occasion de Noël.

Le président-général de notre Association étant absent, Mlle la secrétaire fut choisie pour faire part des remerciements de tous à Son Excellence.

Des propositions concernant le programme à poursuivre au cours de ce deuxième terme scolaire furent ensuite faites avec le résultat suivant:

Il fut adopté que les cours de liturgie et d'histoire de l'Eglise seraient poursuivis, et qu'on y introduirait de temps à autre de l'histoire sainte par manière de revue, puisque nous sommes censés avoir déjà appris ce sujet si intéressant et si important. Les cours d'histoire du Canada seront aussi continués.

Le programme de la prochaine séance est aussi élaboré avant de clore cette réunion, laquelle se termine, comme toujours, par la prière et l'hymne national.

Marguerite Forcier.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

43. Appréciez les avantages et les inconvénients de l'Acte constitutionnel.

c) La proportion du nombre des députés pour le Haut et le Bas-Canada était de 16 à 50. Or la population du Haut Canada à cette époque était à peu près de 10,000 âmes; c'est le chiffre donné par Pitt lui-même au cours du débat. D'un autre côté la population du Bas-Canada était de 146,000, dont 10,000 Anglais protestants tout au plus. Régulièrement, le Bas Canada aurait dû avoir plus de 200 députés, si le Haut en avait 16.

Avantage.—Cette décision du parlement impérial était peut-être de nature à encourager la nouvelle et minime province du Haut Canada et à sculager considérablement le Bas Canada; car ce n'est pas les assemblées délibérantes (les plus nombreuses) qui font le travail le plus effectif; mais le grand

Inconvénient

c'est que cette disproportion comportait un certain mépris de notre race; et que, par ailleurs, plus les divisions électorales étaient étendues et plus l'exercice du droit de vote devenait difficile.

d) Enfin, l'Acte Constitutionnel conservait aux curés le droit de percevoir la dime; mais il maintenait aussi l'affectation des dimes "non perçues" aux institutions protestantes et leur promettait en outre un septième des terres incultes, ce qui paraissait à nos pères une flagrante injustice.

44. Qu'est-ce qui manquait surtout à l'Acte Constitutionnel?

Il manquait:

a) **Le contrôle des subsides,** c'est-à-dire le privilège garanti aux représentants du peuple d'approuver ou de désapprouver toute dépense proposé par l'administration.

b) **La responsabilité ministérielle** c'est-à-dire l'obligation pour les fonctionnaires de rendre compte chaque année de leur administration aux représentants du peuple.

Un mécanisme incomplet est toujours dangereux.

"Le self-government" existait en théorie; mais dans la pratique, les gouverneurs, soutenus par les influences dominantes dans la colonie, gouvernaient suivant la politique, que dictait Downing street.—Thomas May.

"Il est difficile de comprendre comment des hommes d'Etat anglais ont pu s'imaginer qu'un gouvernement représentatif et en même temps irresponsable pouvait exister dans une colonie. Si les intérêts impériaux exigent que les officiers du gouvernement soient nommés par la couronne sans égards aux désirs du peuple, il est clair qu'un gouvernement représentatif dans une colonie est une moquerie.—Lord Durham, gouverneur.

45. Comment l'Acte Constitutionnel fut-il accueilli au Canada?

La première impression fut généralement favorable.

a) **Chez les Canadiens.**—Le peuple était enchanté d'être devenu électeur et de participer ainsi à l'administration du pays.

Le clergé, si lent à entrer dans le mouvement, saluait la nouvelle constitution comme un progrès réalisé et comme une promesse féconde pour l'avenir.

Les Seigneurs, qui avaient pourtant combattu le projet, applaudirent comme les autres, afin de ne pas paraître faire bande à part.

b) Les Anglais du Canada, qui depuis la conquête, faisaient feu et flamme pour obtenir une Chambre d'Assemblée, auraient eu bien mauvaise grâce de bouder le cadeau impérial. Plusieurs d'entre eux, sans doute, n'approuvaient pas la nouvelle constitution dans tous ses détails; mais tous se réjouissaient de l'avènement du régime parlementaire.

Il faut dire qu'au début, personne ne pouvait encore prévoir sûrement les inconvénients du nouveau régime.

Aussi, le jour où l'Acte constitutionnel entra en vigueur (26 déc. 1791) fut-il célébré par des fêtes populaires et des banquets, où Anglais et Canadiens fraternisèrent sans réserve.

Malgré cette harmonie touchante, à peine la galère était-elle à flot, qu'elle venait se heurter coup sur coup à trois dangereux écueils: la question de race, la question de langue et la question d'écoles.

46. Quelle fut la première difficulté sous l'Acte constitutionnel?

Ce fut une question de race, dans le choix de l'orateur ou président de la Chambre d'Assemblée.

Les premières élections eurent lieu au mois de juin 1792. Sur 50 députés élus, il y en avait 16 de langue anglaise. C'était cinq fois plus que les Anglais avaient le droit d'attendre. Les Canadiens s'étaient montrés bons princes, car ils commandaient la majorité dans tous les comtés. Cette générosité reçut une étrange réponse, à l'ouverture des Chambres, le 17 décembre suivant.

MM. Dunière et de Bonne ayant proposé comme "orateur" Jean Antoine Panet, les 16 députés anglais firent bloc et voulurent élire un des leurs. Ils furent battus par 28 à 18, après une chaude discussion.

Pierre-Louis-Panet, cousin germain du candidat canadien et Dambourgès votèrent avec les Anglais. Signe des temps. C'était la première expérience des avantages que donne la majorité

47. Quels étaient les droits de la langue française en 1793?

a) En 1793, les Canadiens français avaient certainement le **droit naturel** de parler leur langue, droit basé sur le bon sens et l'équité.

b) Ils n'avaient certainement pas de droits positifs écrits, car il ne fut question de langue, ni dans les capitulations, ni dans le traité de Paris ni dans l'Acte de Québec, ni dans l'Acte constitutionnel.

c) Ils avaient cependant des droits positifs "non écrits", basés sur une coutume, qui durait depuis 1760, (au delà de 30 ans). Quand on considère que la bonne moitié de la "British Common Law" n'a jamais été écrite et qu'elle repose uniquement sur des "précédents", il faut bien admettre que ces droits positifs non écrits ont une certaine valeur.

Suivons bien le mouvement de cette coutume depuis la conquête.

I. Pendant le régime militaire—de 1760 à 1764—les ordonnances et les proclamations sont en français; la langue en usage dans les tribunaux, c'est le français, avec le concours des interprètes; sur la rue, au foyer, à l'école et dans les églises, on ne parle que le français. Donc aucun changement notable.

II. Sous le régime despotique absolu—de 1764 à 1774—les proclamations et les ordonnances sont dans les deux langues; sur la rue, dans les école et dans les églises le français continue d'être parlé comme ci-devant; mais dans le Conseil des 8, on ne parle que l'anglais et pour cause; et comme les lois françaises sont abolies, le français banni des tribunaux, se réfugie à la cour des plaids, où il fait triste mine. Evidemment, c'est un recul imposé par les circonstances; mais qui n'a aucunement le caractère d'une protestation contre l'usage du français.

III. Sous le régime despotique mitigé—de 1774 à 1791—l'Acte de Québec ramène le français dans les tribunaux civils et au Conseil des 23, où la discussion se fait dans les deux langues; les ordonnances et les proclamations se font dans les deux langues, et parmi le peuple; l'anglais ne fait pas deux pouces de progrès.

IV. Enfin, le seul changement opéré par l'Acte constitutionnel "en matière de langue" c'est cette déclaration de Pitt: "Dans le Bas Canada, comme les résidents sont principalement des Canadiens, leur Assemblée sera adaptée à leurs coutumes et à leurs idées particulières."

Si donc en 1793, la langue française n'avait pas encore de "status légal" reconnu par un texte de la loi, il était bien naturel de penser, que l'Acte constitutionnel n'avait pas été chargé pour la bannir.

48. A quel moment les droits de la langue française au Canada furent-ils discutés officiellement pour la première fois?

Ce fut au mois de janvier 1793, pendant la première session du premier parlement, alors que les députés se mirent en frais de fixer les règlements de la Chambre d'Assemblée. L'usage des deux langues s'était affirmé sans conteste depuis le commencement de la session; mais lorsque de Bonne voulut faire voter l'impression des journaux de la Chambre dans les deux langues, la minorité anglaise s'y opposa. Un débat mouvementé s'ensuivit; mais le vote de la majorité l'emporta encore une fois. Il fut décidé que les deux langues seraient reconnues comme officielles dans tous les travaux de la Chambre.

Le Conseil législatif eut la bonne idée d'approuver cette décision, que le gouverneur lui-même ratifia. Il ne restait plus qu'à la faire sanctionner par le parlement impérial.

Le 24 septembre 1793, Lord Dorchester reçut un message du ministre des colonies, lui signifiant: "Que le département colonial n'était pas prêt **à reconnaître en principe** une langue autre que la langue anglaise, comme le texte légal de la législation d'une colonie britannique, mais qu'il admettait en **pratique** et jusqu'à nouvel ordre, les deux langues à la Chambre de Québec".

Ce régime devait durer encore un demi siècle. Il faudra 50 ans de réclamations ininterrompues pour obtenir la reconnaissance officielle de notre langue et la proclamation de son "status légal" définitif.

49. La révolution française a-t-elle exercé beaucoup d'influence sur les Canadiens français?

Il se produisit certainement au Canada, comme ailleurs, un malaise général, peut-être même un peu plus accentué que dans les autres pays:

a) Parce que nous étions du même sang que les bourreaux et les victimes de la révolution;

b) Parce que nos campagnes avaient été visitées par des émissaires, venus de France pour exciter nos sympathies.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.
Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.
—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. VI. — EDMONTON, ALBERTA, LE 17 JANVIER 1934

Un danger toujours menaçant

C'est celui du communisme!

Bien sots sont ceux-là qui s'imaginent que la propagande communiste, qu'alimentent les doctrines mensongères du socialisme athée, doit être considérée comme exerçant peu d'emprise sur les foules.

Et pourtant, les sociologues vraiment dignes de ce nom, constatent que les peuples les plus en droit de se croire jusqu'ici à l'abri de l'influence du communisme, se sentent menacés et s'inquiètent avec raison de ce mouvement qui mine l'édifice social.

* * *

Les foules de notre vingtième siècle sont très impressionnables.

Les agents du communisme soviétique le savent et ne se font pas faute de se servir d'une telle impressionnabilité. C'est pourquoi, ils sont prodigues de locutions spéciales, de formules et de promesses qui font prendre l'illusion pour la réalité.

La contagion des idées, lisions-nous quelque part, est d'une rapidité phénoménale et malheureusement il ne manque pas de sujets prédisposés à en subir les effets dangereux.

La sempiternelle croyance au bonheur terrestre promis tyrannise la masse ouvrière, quand ce n'est pas la classe agricole, au point de la rendre esclave de son rêve.

L'envoyé soviétique secret au flair exercé a tôt fait de repérer, parmi les travailleurs, les plus sensitifs, qui deviendront des apôtres.

Fascinés par ses affirmations habiles, ils se feront les prêcheurs, d'abord inconscients, de sa doctrine révolutionnaire. Bientôt s'évanouiront chez eux les vestiges du peu d'éducation sociale qu'ils ont reçue.

Alors naitra cette haine irréductible des lois.

La justice, la religion, la morale: ce ne seront plus que de vains mots pour eux qui ne savent obéir qu'à leur bas instinct animal, qu'à leur désir irraisonné de renverser l'ordre social actuel.

L'adepte du communiste est et doit être athée. Il doit faire table rase de ses convictions religieuses, s'il lui en reste.

La religion et le communisme ne peuvent pactiser ensemble.

Le communisme, c'est la suppression radicale de tous les principes chrétiens, générateurs de vertu et d'ordre.

* * *

Favorisé par la quasi certitude de l'impunité, le communiste multiplie les complots contre l'ordre établi.

Il est pénible de constater que la grande majorité du public ne prend pas ses intrigues au sérieux. Ce regrettable état de l'opinion peut avoir les plus fâcheux effets.

Il y a actuellement danger réel, sachons-le bien.

Si ce danger n'est pas aussi grand pour nous qu'il l'est pour d'autres peuples, il n'est pas moins à redouter qu'il le devienne.

Nous nous devons à nous-mêmes de veiller, de monter la garde autour de nos institutions politiques, sociales et économiques.

Secouons une apathie qui ne peut que nous être fatale.

Fortifions nos énergies aux enseignements sacrés que nous donne l'Eglise.

Le catholicisme est la plus grande force morale qui soit.

Ayons donc le courage de la reconnaître.

Appuyés sur elle, nous protégerons mieux notre foi et nos droits.

C'est dans un catholicisme vivant, convaincu, non pas dans un catholicisme de surface, que nous trouverons les seuls facteurs capables d'endiguer la montée sans cesse croissante de la vague communiste.

Le communisme, c'est l'appel au désordre, à l'anarchie la plus effroyable.

Le catholicisme, c'est l'invite à la justice, à la charité: deux vertus essentielles au bon fonctionnement de tout ordre social.

Maurice Lavallée.

Appliquer avant de changer

Remettre en discussion la constitution du pays est une affaire extrêmement délicate. Nous vivons et nous nous développons dans une situation particulière, et il nous faudra toujours bien prendre garde de compromettre une paix conquise au prix de tant de luttes et de sacrifices.

D'ailleurs, pour l'instant, il nous semble prématuré de parler de reviser la constitution avant même que de l'avoir appliquée.

Commençons par le commencement, c'est-à-dire par appliquer la constitution dans sa lettre et son esprit, et nous verrons ensuite beaucoup mieux ce qu'il y a lieu de modifier.

Nous vivons, par exemple, dans un pays constitutionnellement bilingue, et, après plus de 60 ans de confédération, nous n'avons encore qu'une monnaie unilingue.

Nous devions vivre dans un pays où il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus, selon la promesse de Sir John A. MacDonald et, cependant,, dans les provinces de population à majorité de langue anglaise, les citoyens de langue française sont encore, après tant d'années de confédération, traités en citoyens de seconde zone.

Il suffit pour s'en rendre compte de considérer les embarras qui nous sont imposés, par exemple, dans le domaine scolaire; il suffit de compter ceux des citoyens de langue française que l'on nomme aux positions représentatives.

Avant de reviser la constitution, il nous reste donc une chose élémentaire à accomplir: appliquer cette constitution. —L'Action Catholique.

Timbres commémoratifs

Récemment, l'Union philatélique de Montréal a adressé une pétition au gouvernement fédéral en vue d'obtenir l'émission d'un ou de plusieurs timbres commémoratifs du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

Nulle occasion ne s'y prêterait mieux. En août 1934, des fêtes solennelles se dérouleront à Gaspé pour marquer l'événement le plus important de notre histoire. A ces fêtes participeront nos hommes politiques, des représentants de la France et de l'Angleterre. Ne conviendrait-il pas que des timbres spéciaux fassent connaître sur toute l'étendue du Canada et à l'étranger le sujet de nos réjouissances et de notre orgueil?

Un philatéliste, doublé d'un historien, nous fait parvenir les suggestions suivantes à propos de l'émission de timbres-poste commémoratifs de cet événement:

1 sou Jacques Cartier et François Ier.
2 sous Maison de Jacques Cartier à St-Malo.
3 " Embarquement.
4 " La Rade de Gaspé.
5 " La flotille de Jacques Cartier sous voiles, près Miscou.
8 " Au large de Percé.
10 " Au large de Carleton.
13 " Erection de la Croix à Gaspé.
15 " Hivernement à la Rivière St-Charles.
20 " Jacques Cartier à Hochelaga.
25 " Erection de la Croix sur le Mont-Royal.
50 " Jacques Cartier présente les indigènes à François Ier.
60 " Basilique projeté de Gaspé.
75 " Pont Jacques Cartier à Montréal.

Nous ignorons si tous les timbres de ces dénominations sont encore en circulation. Le fait importe peu, puisqu'il est facile d'adapter les suggestions ci-dessus aux conditions actuelles d'émission des timbres-postes. Ce qui importe, c'est de ne pas laisser passer inaperçu, au ministère des Postes, un événement que tout autre pays que le nôtre se ferait un devoir de commémorer le plus solennellement possible.

—Le Droit.

La religion à l'école

Que les catholiques aient raison de maintenir des écoles où l'enseignement religieux, sans nuire à l'instruction profane, tient la première place, nous n'en avons jamais douté. Mais les tenants d'une autre religion que la nôtre ne sont pas de cet avis. Un pasteur protestant a déjà dit devant une assemblée d'Orangistes: "Les écoles séparées doivent disparaitre si nous voulons devenir un peuple uni." Non seulement ces paroles sont anticonstitutionnelles, elles sont antisociales. Un système d'instruction publique qui fait abstraction de la religion est voué à l'échec et attire sur la société les pires maux.

Heureusement tous les pasteurs protestants ne sont pas de cet avis. Le "Patriote de l'Ouest" cite l'opinion d'un révérend presbytérien de Régina qui justifie l'attitude des Catholiques:

"Le temps est arrivé où les parents doivent comprendre qu'une éducation de conception purement laïque et ignorante des choses spirituelles est une éducation tronquée et tout à fait inefficiente dans la formation du caractère." Il déclare que "l'on peut difficilement s'attendre à ce qu'une communauté qui professe la doctrine de Dieu puisse, sans déloyauté à sa foi et à ses idéaux, appuyer une politique scolaire "qui ne considère pas sérieusement l'éducation morale et religieuse des jeunes." Il dit n'avoir aucune sympathie "pour les nouvelles et fallacieuses idées que l'on peut former un caractère sans l'aide de la religion."

"Il rappelle la Russie qui s'efforce de déchristianiser la jeune génération.

"Il pense que dans les institutions publiques des "high schools" et "collegiates" l'on doit faire une part égale à l'enseignement religieux.

"Nos amis les catholiques romains ne se laissent pas décevoir en cette matière, ajoute-t-il. Ils ne risquent pas la formation de leurs enfants dans des écoles sans religion et ne les confient pas à des instituteurs ou professeurs qui ont délaissé leur haute vocation pour se muer en propagandistes politiques. Fasse le Ciel que le protestantisme porte autant d'intérêt à la foi de la génération qui pousse." —Le Droit.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE NEUVIEME

NOVICIAT DU PERE LACOMBE — 1855-1856

(Suite)

Par la profession religieuse du P. Lacombe, la mission du Lac Ste-Anne et toutes celles qui en dépendaient passaient entre les mains des Oblats de Marie Immaculée, et il ne restait plus, dans tout l'Ouest, qu'un seul prêtre séculier, M. Thibault, qui résidait alors à la Rivière-Rouge.

A cette occasion, Mgr Taché, O.M.I., écrit, dans ses Vingt Années de Missions, un bel éloge des trois prêtres séculiers qui ont précédé les Oblats dans ce qui est aujourd'hui l'Alberta, MM. Thibault, Bourassa et Lacombe. "Nous l'avons déjà dit, M. Jean-Baptiste Thibault doit être considéré comme l'Apôtre de la vallée de la Saskatchewan. Ce courageux missionnaire avait, de plus, visité le Lac la Biche, le Lac Froid, l'Ile à la Crosse et le Portage à la Loche. Son zélé confrère, M. Joseph Bourassa, en le secondant dans l'établissement du Lac Sainte-Anne, avait étendu les fruits de son zèle jusqu'au Petit Lac des Esclaves et la Rivière la Paix. M. Lacombe, marchant généreusement sur les traces de ses devanciers, avait fait, lui aussi, tout son pouvoir, pour agrandir le royaume de Jésus-Christ. La Saskatchewan, le Lac la Biche, le Fort Jasper, le Petit Lac des Esclaves et la Rivière la Paix avaient entendu sa voix proclamer la miséricorde du Dieu d'amour. En un mot, ces trois bons prêtres avaient marché à pas de géants dans la carrière apostolique. Deux d'entre eux avaient laissé le théâtre de leurs travaux, le troisième passait dans nos rangs. La Congrégation prenait possession du champ qu'ils avaient arrosé de leurs sueurs et fécondé par leur dévouement. Héritiers de tout ce qu'ils avaient, il nous siérait bien mal d'accepter ce qu'ils nous ont laissé sans leur en témoigner notre reconnaissance. Non seulement nous avons sous les yeux les exemples de zèle et de vertu qu'ils nous ont prodigués, mais, de plus, nous sommes devenus les pasteurs des chrétiens qu'ils ont formés avec tant de soins et de sollicitudes, des catéchumènes qu'ils ont prédisposés au bonheur que nous goûtons avec eux, en versant sur leurs fronts l'eau régénératrice. Ces pieux devanciers nous ont aplani bien des difficultés et des embarras dans l'étude des langues; les catéchismes, grammaires, dictionnaires, qui leur ont coûté tant de veilles, sauvegardent notre repos et nous assurent le succès et la consolation: plus que cela, eux aussi ont été défricheurs, non seulement défricheurs du champ spirituel qu'ils ont trouvé si inculte et rendu si fécond, mais bien aussi du champ matériel, où nous sommes heureux de cueillir quelques adoucissements aux privations si grandes et si nombreuses, dans ces contrées lointaines. Le toit qui nous abrite, la modeste chapelle où, pour notre consolation, réside le Roi des rois, la voûte qui retentit de nos chants d'allégresse, tout cela est le travail de leurs mains, le prix de leurs sueurs. Quoi! nous accepterions tous ces avantages sans que l'accent de la reconnaissance trahisse les vives émotions de nos coeurs! Nous serions trop indignes de leur succéder, si nous pouvions les oublier! Que nos Annales redisent donc le nom de M. Thibault, ce nom que les nombreux Indiens de ces immenses terres redisent avec tant d'allégresse et d'admiration! Redisons le nom de M. Bourassa, inséparable de celui de son vénérable confrère! Redisons aussi, avec une affection particulière, le nom de M. Lacombe, devenu notre cher Père Lacombe, dont le zèle nous est toujours un si juste sujet de consolation!" (Missions des Oblats, t. 5, p. 171-172).

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE DIXIEME

DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS — 1856-1861

Etat de la Mission en 1856

Avant de poursuivre notre histoire de la Mission du Lac Ste-Anne, voyons en quel état elle se trouve au moment où elle passe des prêtres séculiers aux Oblats de Marie Immaculée.

A son arrivée dans l'Ouest, en 1842, M Thibault avait pour champs d'apostolat l'immense territoire qui forme aujourd'hui les provinces civiles de l'Alberta et de la Saskatchewan, et le territoire du Mackenzie.

Peu à peu ce champ s'était rétréci: En 1846, M. Thibault en avait cédé plus de la moitié aux missionnaires de l'Ile à la Crosse, en leur abandonnant toutes les régions arrosées par les fleuves Mackenzie et Churchill.

En 1848, M. Bourassa avait été déchargé de la Rivière la Paix, confiée au P. Faraud, du Lac Athabasca.

En 1853, la fondation de Notre-Dame des Victoires avait encore enlevé à Ste-Anne le Lac la Biche, le Lac Froid et le Fort Pitt.

Il lui restait tout le territoire qui forme aujourd'hui les diocèses de Calgary, d'Edmonton et la partie sud du vicariat de Grouard. Dans cette contrée encore immense, une seule église ou plutôt chapelle existait, au Lac Ste-Anne, d'où les Pères Lacombe et Rémas avaient à visiter les Forts Edmonton, de la Montagne, Jasper et du Petit Lac des Esclaves.

Comme oeuvres établies,, nous avons à mentionner:

1.) ***la société de tempérance***, de laquelle nous lisons dans les archives: "Le 29 septembre 1853, nous, prêtre missionnaire soussigné, avec l'approbation de Mgr Taché, avons établi la société de tempérance parmi les chrétiens de cette Mission. (signé): Albert Lacombe, ptre miss." D'après ce qui est dit dans la Notice sur les Missions du Lac Ste-Anne, de St-Albert et de St-Joachim, cette société avait un double but: on s'y engageait à s'abstenir des boissons enivrantes et du jeu de mains. Le résultat en fut excellent: "Depuis ce temps, remarque la Notice, les missionnaires n'ont eu qu'à se féliciter du bon succès de leurs efforts contre les boissons fortes. On peut dire que tous les métis en masse et un bon nombre de Cris ont pris cet engagement et l'ont bien gardé jusqu'à présent. On a fait en même temps la promesse de ne pas jouer aux jeux de hasard, jeu de mains, et depuis longtemps on n'entend plus le monotone tambour, dans nos établissements".

2.) **L'archiconfrérie du Sacré-Coeur de Marie.** "Le 19 avril 1854, notent les archives (ce qui est une petite erreur de date, car Mgr Taché avait quitté la Mission le 17), Nous, Evêque soussigné, avons érigé dans l'église de cette mission, l'archiconfrérie de l'Immaculé et St-Coeur de Marie, que nous avions préalablement affiliée à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à Paris, et avons à cet effet, à défaut de statue, béni une image qui sera conservée dans ladite église jusqu'à ce qu'on puisse la remplacer par une statue de notre bonne Mère. (signé:) Alexandre, évêque de St-Boniface, O.M.I.; Albert Lacombe, ptre miss.

3.) **L'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement.** "Le 15 aût 1856, jour de l'Assomption de la B. Vierge, nous, prêtre-missionnaire soussigné, avec la permission de Mgr Taché, avons érigé la Confrérie de l'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement, ayant à cet effet donné à chacun son jour d'adoration, et ayant placé les noms des adorateurs sur un tableau, dans notre église". (signé:) Albert Lacombe, ptre-miss."

Puisque nous en sommes aux oeuvres, notons à l'avance la création de la première congrégation d'Enfants de Marie: "Le 24 avril 1859, jour de Pâques, lisons-nous dans les archives, nous, prêtre missionnaire soussigné, avons établi la Congrégation des filles de Marie dans notre mission. (signé:) Albert Lacombe, ptre-miss."

(à suivre)

Le locataire consciencieux

—Pourriez-vous me fournir cinquante mille punaises?

—Hein! Pourquoi faire?

—C'est que je déménage et le propriétaire veut que l'appartement soit laissé dans l'état où il a été trouvé. . .

Catéchisme des Caisses Populaires

Sociétés Coopératives d'Epargne et de Crédit

Administration

(Suite)

Quelle différence y a-t-il entre l'épargne et la part sociale?

1. La part sociale paie une taxe d'entrée; l'épargne n'en paie pas; 2. La part sociale, c'est l'argent dont le sociétaire aura besoin dans un avenir éloigné, par exemple, pour établir un garçon, acheter une maison, ou, pour les vieux jours. C'est l'argent dont il peut se dispenser pour un temps plus ou moins long. L'épargne proprement dite, elle, sert à payer les dépenses courantes.

Quel intérêt la Caisse paie-t-elle à ses sociétaires pour l'argent versé soit en parts sociales, soit à l'épargne?

Voici: pour l'épargne simple, le taux payé est d'ordinaire celui des banques; mais il n'y a rien d'absolu. C'est le conseil d'administration qui décide la chose, il pourra donc payer un taux plus élevé s'il juge à propos de le faire, et si, bien entendu, les affaires de la Caisse sont assez prospères pour justifier une augmentation raisonnable de l'intérêt.

Et pour les parts sociales, que paie-t-elle?

Comme je l'ai dit, l'intérêt sur les parts prend le nom de **boni.** Or on peut dire que toujours ces **boni** sont de un à deux pour cent plus élevé que l'intérêt pour l'épargne simple.

Quel taux moyen ont payé les Caisses en Canada?

Jusqu'ici pas une Caisse n'a payé moins de 4 pour cent et cela même pour la première année. Quelques-unes ont payé du 5 pour cent, même du 6 pour cent. Mais ce n'est pas à conseiller, il vaut mieux affermir sur des bases solides chaque Caisse en lui créant tout de suite et d'abord un fonds de réserve ou patrimoine. . . .

Section III
Des sociétaires

Qui peut devenir sociétaire des Caisses Populaires?

Toute personne honnête et laborieuse.

La Caisse exclut-elle les femmes et les enfants?

Pas du tout. C'est une oeuvre paroissiale comme l'église. Les femmes et les enfants sont des paroissiens, n'est-ce pas? La Caisse comme l'église est pour tout le monde.

Une personne riche peut-elle s'emparer de toutes les parts?

Non. Je l'ai déjà dit et je le répète, le nombre de parts que peut acquérir le sociétaire est limité de telle sorte que jamais l'existence de la société ne peut être compromise si un sociétaire vient à retirer ses parts.

Qui peut verser ses économies aux Caisses?

Les sociétaires seulement. C'est-à-dire qu'il faut posséder au moins une part sociale pour avoir droit de déposer ses petites économies à la Caisse.

Mais est-ce qu'il n'y a pas souvent des divisions, de la chicane dans ces Caisses?

La chose est impossible. Si un sociétaire n'est pas content, il retire ses parts et. . . pas pires amis. Pas un sociétaire ne peut dominer par ses nombreuses parts, car chaque sociétaire n'a toujours **qu'une voix.** La Caisse au contraire unit les gens, les accoutume à s'entendre, à s'entr'aider.

Que conclure de ce chapitre?

Qu'après s'être renseigné, il faut organiser et le plus tôt possible une Caisse Populaire dans chaque paroisse.

CHAPITRE QUATRIEME

De l'administration

Section I
Des officiers de la Caisse

Qui administre l'argent de la Caisse?

Les officiers nommés tous les deux ans, ou tous les ans, suivant le cas, par l'assemblée générale des sociétaires.

Qui peut voter?

Tous les sociétaires présents, et chaque sociétaire n'a qu'un vote. Personne ne peut voter par procuration.

Pourquoi cela?

Pour mettre tout le monde sur le même pied. C'est une société coopérative. Chaque membre, qu'il soit riche ou pauvre, doit coopérer de la même façon à la gestion des affaires.

Quels sont les officiers à nommer?

Il y a trois commissions—ou conseils—composées chacune de trois, cinq, sept ou neuf membres. Inutile d'ajouter que tous ces officiers doivent être sociétaires.

Quelles sont ces commissions?

1. Le conseil d'administration; 2. La commission de crédit; 3. Le conseil de surveillance; 4. L'assemblée générale des sociétaires.

Avez-vous un Gérant dans les Caisses?

Nous en avons un. Il est nommé par le conseil d'administration.

Section II
Du conseil d'administration

De combien de membres se compose le conseil d'administration?

De cinq, sept ou neuf membres *suivant le nombre que l'on fixe, élus* par les sociétaires présents à l'assemblée générale.

Pour combien de temps?

Pour deux ans ou trois ans, renouvelables par moitié ou par tiers tous les ans.

Quels sont les pouvoirs de ce conseil dans les Caisses Populaires?

Il jouit des pouvoirs les plus étendus. 1. Il admet ou refuse les nouveaux sociétaires, exclut les indignes; 2. Il voit aux dépenses de la société, propose les modifications aux statuts, s'il y a lieu. Il choisit le président, le vice-président, le secrétaire et le gérant.

Sert-il à autre chose?

Il surveille les intérêts généraux de la Caisse. Il règle les différends qui pourraient s'élever entre les sociétaires et les commissaires de crédit. Leurs services sont et seront toujours gratuits.

Section III
De la commission de crédit

De combien de membres se compose cette commission?

De trois ou cinq membres ne faisant partie d'aucune autre commission.

Par qui sont-ils élus?

Par tous les sociétaires présents réunis en assemblée générale.

Pour combien de temps?

Pour un an ou deux, suivant la décision prise à la fondation ou subséquemment, et mise dans les statuts, mais ils sont rééligibles.

Quelles sont leurs obligations?

La première et la principale peut-être, c'est l'obligation de garder un **secret absolu** pour tout ce qui regarde les prêts de la Caisse et les demandes de prêts. Ils ne peuvent pour aucune raison donner le nom ou les motifs que peut avoir un sociétaire pour emprunter. En un mot, ils sont liés par le secret professionnel.

Et les autres obligations?

Ils doivent s'occuper de tous les prêts que fait la société et eux seuls décident quand un prêt peut être fait. Il faut donc pour cela qu'ils s'enquièrent discrètement de l'honnêteté, de l'esprit de travail de l'emprunteur. Ils doivent prendre toutes les précautions possibles pour sauvegarder les intérêts de la Caisse. Ils ne doivent pas oublier que ce sont les sous de l'épargne péniblement amassés qu'ils prêtent, ils ne prendront jamais trop de précautions pour s'assurer de la sécurité parfaite de chaque prêt.

Peuvent-ils consentir les prêts à la majorité des voix?

Nullement. Tous les membres présents doivent être unanimes pour consentir un prêt, et il faut au moins la majorité absolue de la commission.

S'il y a doute sûr l'honnêteté ou la solvabilité de l'emprunteur?

Le prêt est impitoyablement refusé.

Ces commissaires sont-ils payés?

Non.

Et peuvent-ils emprunter?

Il est absolument interdit aux commissaires de crédit d'emprunter un seul sou.

S'ils ont besoin?

Ils donnent leur démission et les nouveaux élus jugent leur cas?

Section IV
Du conseil de surveillance

Qu'entendez-vous par conseil de surveillance?

C'est le conseil nommé pour surveiller les opérations financières de la société, et tous les officiers.

Par qui est nommé ce conseil?

Par l'assemblée générale des sociétaires.

Pour combien de temps?

Pour un an seulement.

Ces membres sont-ils payés?

Ils ne reçoivent, ils ne recevront jamais un sou de salaire.

Peuvent-ils emprunter à la Caisse?

Aussi longtemps qu'ils sont membres de ce conseil, ils ne peuvent emprunter ni par eux-mêmes, ni par leurs femmes ou leurs enfants.

Quelles sont leurs obligations?

Ils sont obligés de voir à ce que tout se fasse suivant les statuts de la Caisse; ils doivent convoquer une assemblée générale des sociétaires aussitôt qu'ils découvrent quelque chose de louche dans la conduite de certains officiers; ils doivent aussi voir à la bonne gestion de toutes les affaires de la Caisse. C'est dans l'intérêt de la Caisse et des sociétaires.

(à suivre)

La Survivance
Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702
ABONNEMENTS:
Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

RADIO

Programmes irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

Jeudi, 18 janvier

6.00 Souvenirs
6.25 Nouvelles
7.00 Concert de fanfare
7.30 Radio Theatre Guild
8.00 Hands Across the Border
8.30 Nouvelles (Toronto)
8.35 Orchestre (Montréal)
8.45 Conférence universitaire
9.00 Foothills Echoes.
10.00 Mélodie et harmonie
10.15 Pianologie (Régina)

Vendredi, 19 janvier

6.00 Guy Watkins Orchestra,(Sask.)
6.25 Nouvelles, (Saskatoon)
7.00 Gypsy Rhapsody
7.15 Gentleman Jim
7.30 Symphonic Strings
8.30 Nouvelles
8.35 Mountain Boys
9.00 Souvenirs (Moose Jaw)
9.30 Melody Strings
10.00 The Bentleys

Samedi, 20 janvier

12.00 (midi) Opéra, New York
6.00 Dance Melodies
6.25 Nouvelles
6.30 Sous les ponts de Paris
7.00 Partie de gouret (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Musique locale
9.00 Moonlight on the Pacific
9.30 The Northern Messenger
10.00 Winnipeg Hotel Orchestra

Dimanche, 21 janvier

12.00 Le trio lyrique (Montréal)
12.15 Discours
12.30 Concert de fanfare
1.00 N.Y. Philharmonic Orchestra
3.00 Vesper Hour
4.00 Discours
6.25 Nouvelles
6.30 Chanteurs de Vancouver
7.00 Opérette, Montréal ou Toronto
8.00 Château Laurier Musicale
8.30 Nouvelles
8.38 Musique instrumentale, chant
9.00 Twilight Echoes from the Fireside

Lundi, 22 janvier

6.00 Under Eastern Skies
6.25 Nouvelles
7.00 Gaiety and Romance
7.30 Dance Moods (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.38 Moonlight on the River
9.00 Call of the North, (Edmonton)
10.00 Just a Song
10.15 German Band (Moose Jaw)

Mardi, 23 janvier

6.00 Violons et violoncelles (Edm.)
6.25 Nouvelles
7.00 Seville Fair
7.30 Joyaux de la scène lyrique
8.30 Nouvelles
8.35 Windsor Hotel Orchestra
9.00 Don Pedro and His Gypsies
10.00 Only a Rose
10.15 Rhapsodies in Rhythm

Mercredi, 24 janvier

6.00 The Serenaders
6.25 Nouvelles
7.00 Une heure près de toi (Mtl.)
8.30 Nouvelles
8.38 Orchestre (Régina)
9.00 Varieties (Saskatoon)
10.00 The Nit-Wit Court
10.15 Two Piano Classics

SAINT-PAUL

Le jour de Noël au "Blue Quills School". Lorsque nous entrons à la chapelle du "Blue Quills School" en la nuit de Noël, avec quelle émotion entendons-nous les jeunes indiens et indiennes dirigés par les bonnes Soeurs de la Charité, entonner les cantiques de Noël.

Qu'ils sont beaux nos vieux Noël chantés par 130 belles voix enfantines.

Si l'accord n'est pas aussi parfait que dans nos belles églises et nos magnifiques cathédrales du moins en en jugeant par l'âme il est superbe, parce qu'en entendant chanter ces jeunes voix, passent devant nos yeux les efforts déployés par nos infatigables missionnaires pour tirer ces tribus du paganisme et faire en sorte qu'il nous soit permis de voir des spectacles comme celui de la nuit de Noël au Blue Quills School, où des centaines de voix qui au lieu d'être les esclaves de leurs superstitions entonnent avec force des cantiques pour louer le Très-Haut.

Les trois messes sont célébrées consécutivement pendant la nuit. Ces cérémonies se terminent à deux heures moins un quart et après c'est l'immanquable réveillon où chaque enfant reçoit quelques friandises.

Avec quelle joie débordante ils reçoivent ces petites choses.

Dans le grand réfectoire les rires et les cris produisent un bruit assourdissant sur lequel domine le cri "Joyeux Noël". Quelques jeunes filles viennent à la table des employés pour leur souhaiter du bonheur en cette journée de Noël.

Elles reprennent leurs places juste au moment où le Père Principal fait son apparition; il souhaite aux enfants un heureux Noël; puis fait le tour des tables, jouant avec celui-ci; faisant une caresse paternelle à celui-là, pendant que les enfants rient à gorge déployée.

Après le réveillon, les enfants montent au dortoir pour dormir et faire des rêves dorés en attendant le lendemain. Ils n'ont pas à attendre longtemps car environ trois heures plus tard ils sont sur pieds.

Après le déjeuner, c'est un brouhaha dans les deux grandes salles de récréation. Tout à coup dans la salle des filles se produit un remou. C'est un groupe de garçons qui viennent à l'occasion de Noël visiter leurs soeurs et leurs parents. Les garçons embrassent leurs soeurs, les filles leurs frères. A les voir, l'on sent qu'il existe entre eux une vraie affection fraternelle. On voit qu'entre ces enfants, bien que vivant dans la même maison, mais séparés durant toute l'année, il existe une vraie affection.

Pour eux quelle joie délirante de se retrouver en cette journée de Noël.

On dit que la race indienne n'a pas d'amour. Ceux qui soutiennent cette thèse seraient démentis s'ils avaient vu le Noël au Blue Quills School.

Dépouillement de l'arbre de Noël. A 7 h. 30, convocation de tous les enfants à la salle B.V. pour la distribution des présents de Noël. L'heure fortunée qui faisait rêver toutes ces jeunes têtes est enfin arrivée.

Après le souper tout ce petit monde se hâte. Les quelques filles ayant de l'ouvrage du côté du réfectoire et de la cuisine expédient prestement leur travail, tandis que les autres préparent leurs salles; pour les petites, elles sont retirées ailleurs, jasant à qui mieux mieux de la venue du Bonhomme Noël.

Bientôt tout est prêt, les filles sont charmantes de belle humeur, les unes ont rehaussé leur jolie figure de rubans aux couleurs voyantes (il ne faut pas oublier que les sauvagesses ne sont pas nécessairement laides, il y en a de très jolies). Les garçons arrivent avec leur blouse blanche qui fait ressortir leur col rouge, c'est un bonheur de part et d'autre.

Les invités arrivent à leur tour les uns après les autres, M. Tuck, M. Lord, les religieuses. La fête est présidée par le R. P. Angin qui se présente le dernier, accompagné d'un indien, Peter Cardinal.

L'ouverture se fait par la lecture d'une adresse, suivie d'un chant exécuté par les garçons et les filles réunis. Tout à coup arrive en courant Père Noël, sac au dos; quoique les minois soient tous illuminés de plaisir, un grand silence s'établit dans la salle, c'est que l'on veut bien entendre son nom!

Père Noël très pressé, je suppose qu'il doit aller ailleurs, commence de suite sa distribution; chacun est appelé, en retour un petit tribut lui est demandé, soit une danse ou un chant, ce qu'ils exécutent plus ou moins bien, parce que la présence de dame la gêne les retient. A 8 h. 30 tout est fini, les enfants sont trop occupés avec leurs jouets pour voir disparaître Père Noël, qui deux minutes après devait glisser rapidement dans une course affolée des rennes impatientes de dégourdir leurs jambes fatiguées par ce long repos; non, les chers petits, ils n'ont rien vu. Celui-ci est tant occupé à monter un petit cheval avec voiture, une autre une jolie poupée, des oiseaux aux diverses couleurs, des ballons brillants, etc., des musiques se font entendre, elles semblent dire: Est-ce que je vais faire danser ces petits indiens et indiennes?

Ils se proposent bien, en effet, de profiter des jours de congé que Noël leur donne pour s'amuser à leur jeu favori.

Les moments de bonheur comme les autres finissent, tout bruit cesse peu à peu dans la grande maison et les heureux enfants de Blue Quills s'endorment faisant des rêves riants pour le lendemain.

Le feu a éprouvé dans la personne de M. Célestin Hurtubise, un pionnier de Saint-Paul. Le lendemain du jour de l'an, à 6 h. du matin, sa maison était détruite de fond en comble, pratiquement rien n'a pu être sauvé.

Une de ses petites filles, Isabelle, âgée de 15 ans, en courant chez un voisin pieds-nus se les gela gravement; on dût la transporter à l'hôpital où elle passa quelques jours.

M. Hurtubise n'avait aucune assurance.

Des voisins charitables lui aident à reconstruire.

M. A. Auclair s'est fait couper gravement au bras par une scie ronde; il est actuellement à l'hôpital. Sympathies.—Corr.

BROSSEAU-DUVERNAY

Le beau temps nous ramène! En effet si je me rappelle bien il y a assez longtemps que le correspondant local n'a pas donné signe de vie. Quoiqu'il en soit nous avons de belles nouvelles que nous ne pouvons pas ne pas communiquer à tous les amis. Par où commencer? Voilà toute la question! Disons en passant que nous avons eu le plaisir de rencontrer durant les fêtes le R. P. Nadeau, O.M.I., qui est venu prêter main-forte à notre curé, ainsi que le R. P. Péin, O.M.I.

Le mois de janvier est aussi le mois des élections locales. Nous avons commencé par l'élection des syndics d'église, M. H. Paré fut élu pour trois ans, et M. Adélard Ouellette pour deux ans. Ce dernier terminant le terme d'office de M. Jos. Desrosiers qui dût démissionner pour cause de santé. Aux nouveaux élus nous souhaitons toute sorte de belles et bonnes choses et les félicitons chaudement.

Dimanche dernier, M. le curé en termes choisis et délicats remercia les syndics sortant de charge, M. J. B. Brosseau et M. J. Lapierre, et les félicita de la bonne volonté et du dévouement dont ils firent preuve durant leur terme d'office.

Puis ce furent les élections des commissaires d'école. Ne disons rien du nouveau commissaire de l'école Duvernay. Nous ne le connaissons pas personnellement et nous ne nous rappelons pas son nom. Disons en passant que nous regrettons que ce ne soit pas un des nôtres qui ait à remplir cette charge, lourde de responsabilités, et souhaitons à l'élu beaucoup de bonne volonté, beaucoup de succès.

Pour le district St-Laurent, en dépit de tout, en dépit de l'organisateur anti-français que nous apprenons à connaître davantage chaque jour—ceci sans aucune animosité—un Canadien français, M. J. B. Brosseau, a été élu avec plusieurs votes de majorité. Félicitations à M. Brosseau et félicitations aux électeurs canadiens-français qui ont si bien compris leur devoir. Nous n'avons pas encore reçu le rapport de l'élection pour le district Champlain.

Puis vint l'assemblée annuelle du cercle local de l'A.C.F.A.

Un grand nombre de personnes se rendirent à la salle et après les formalités d'usage, le rapport de la dernière séance, le compte rendu des activités du cercle durant l'année, le rapport financier, vint l'élection de nouveaux officiers. Ont été élus: M. l'abbé P. St-Arnault, curé, président honoraire; M. J. B. Vincent, président; M. Jos. Rioux, vice-président; M. P. A. Gautier, secrétaire; M. J. B. Brosseau, ler conseiller; M. E. Gratton, 2ème conseiller.

Félicitations à tous et remerciements à l'ancien secrétaire, M. Sylvio Ouellette et aux anciens conseillers, M. Adélard Ouellette et M. Gautier.

Le choeur de chant fut aussi réorganisé et les chantres dans une assemblée toute amicale se sont donné comme maître M. Adélard Ouellette.

Dimanche prochain, le 21 janvier, partie de cartes-séance, etc., sous le patronage de M. et Mme J. B. Vincent, M. et Mme Jérémie Lapierre, et M. et Mme W. Rhéaume. Bienvenue à tous.—Corr.

LAFOND

Dimanche dernier eut lieu l'assemblée annuelle pour élire un nouveau syndic. M. René Désaulniers a été choisi à l'unanimité pour remplacer M. Jos. Journault, sortant de charge.

Le commissaire scolaire, pour l'année 1934, a pour titulaires MM. Odilon Gagné, Jos. Desaulniers et Lucien Desaulniers.

Nous avons eu, dimanche soir, dans notre salle paroissiale une assemblée de notre cercle de l'A.C.F.A. Il y avait une belle assistance. Après la discussion de certaines questions, on fit l'élection de nos officiers pour l'année 1934.

Président, Jos. Journault; vice-président, Joseph Lafrance; secrétaire, Eugène Lamoureux. Le bureau des directeurs se compose de MM. Emile Malo, Edmond Robinson, Basile Jean, Edouard Robinson, Omer Côté.

Après le discours de M. le président on se sépara bien décidés de travailler fort en faveur de notre Association.—Corr.

VIMY

Jeudi dernier, M. et Mme Alphonse Huot célébrèrent le 25ème anniversaire de mariage. Dès le matin, un bon nombre de parents, d'amis et de voisins s'approchaient avec les jubilaires de la sainte table. A 10 h. 30, une grand'messe d'actions de grâces fut chantée. Après l'offertoire, Mlle Gertrude Fortier chanta un cantique en l'honneur de la sainte Vierge, tandis qu'après la communion M. François Landry chantait un cantique en l'honneur de saint Joseph. Après la messe les jubilaires furent les invités de M. et Mme Joseph Provençal. Longue et heureuse vie ensemble: voilà les souhaits de nous tous pour les jubilaires.

MM. Etienne et Wilfrid Provençal ont été en visite chez leur cousin à Westlock la plus grande partie de la semaine dernière.

Dans quelques districts scolaires, les assemblées annuelles et élections ont eu lieu, dans d'autres elles ont été retardées.

A Clover Valley M. Rosaire Fortier a été remplacé par M. Eloi Petrin.

A Elm Park M. Paul Labelle a pris la place de M. Alex Rivet.

Ces deux élections font bien plaisir à tout le monde de bonne volonté. Pourquoi? parce que nos catholiques ont si bien compris l'importance de ces élections. Restons unis, l'union fait la force et la victoire sera à nous. Dans ces districts où il y a une couple d'années il y avait ni catéchisme, ni français, des instituteurs protestants et où l'accès à l'école était défendu au prêtre, le catéchisme y est maintenant enseigné tous les jours ainsi que le français par des institutrices catholiques et le prêtre visite l'école souvent. Quelle différence! Encore une fois, réclamons nos droits et nous serons respectés.

Jeudi dernier un autre groupe de jeunes se rassemblait au presbytère pour former un autre club de gouret. A été élu gérant, Albert Carrière; vice-gérant, Georges Kosney; sec.-trés.: M. le curé; gardien des buts, Emile Dussault, ensuite Louis Laferté, Léo Béland, Paul Sabourin, Ernest Sabourin, Roger Baert et Philippe Fagnant. Le club sera connu sous le nom de juveniles et est le troisième club organisé chez les jeunes dans la paroisse.

L'équipe de Morinville est venue jouer ici dimanche dernier contre notre club senior. Le résultat fut 7-2 en faveur de Morinville. Les points pour Vimy ont été faits par M. Lionel Nadon.

La semaine dernière, Mlle A. H. Bourque nous a quittés pour aller occuper un emploi à Hairy Hill, Alta. Les Enfants de Marie et la chorale ont perdu un excellent membre.

Jeudi soir, Mme Fortunat Bernard a quitté cette terre pour une vie meilleure. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 11 h. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Goutier, curé de Legal et qui pendant la messe assista au service dans le sanctuaire. Après l'offertoire, Mme Gust. St-Arnaud a chanté un adieu très touchant. Le porteur de la croix fut M. Henri Bernard. La quête pendant la messe fut faite par Mmes Elie Sabourin et Tél. St-Arnaud, présidente et secrétaire des Dames de Sainte-Anne. L'église était remplie. Il est rare qu'on ait vu une si grande assistance aux services.

Les porteurs étaient: Léo Bernard, Arthur Bernard, Roméo Bernard, Albert Bernard, Rosario Bernard et Philippe Bernard, tous neveux de la chère défunte qui laisse à part de son époux dix enfants dont la plus jeune n'a pas encore deux ans; ses frères Arthur de Morinville et Eugène de Bonnyville; sa soeur Mme A. Bilodeau de notre paroisse ainsi que deux autres frères et trois soeurs dans la province de Québec. R.I.P.

La défunte née Marie Roy, était née à Ste-Marguerite de Dorchester, P.Q., il y a 41 ans.

M. Trottier de Morinville était le directeur des funérailles.

Nos sincères sympathies à cette famille éprouvée.

Baptême. Marie Françoise, fille de M. et Mme Joseph Garneau. Parrain et marraine, Adélard Garneau, oncle de l'enfant, et Mme Veuve Joseph Garneau, de Legal.—Corr.

CLYDE

La messe de minuit a eu lieu en grande pompe. La chorale a chanté la messe de St-Basile et de beaux cantiques de circonstance et M. le curé nous a fait un bon sermon. L'église était moins pleine que d'habitude, à cause du froid vraiment sibérien et des mauvaises routes, mais il y a eu un nombre très raisonnable de communions.

Mme Scabar et son frère M. Wilkes, instituteur à Tawatinaw sont allés passer les fêtes chez leurs parents à Camrose.

L'assemblée de la Ligue Catholique aura lieu le 27 janvier chez Mme Scabar.

M. et Mme Louis Smith de Perryvale nous font part de la naissance d'une petite fille. Félicitations.

Mlle Marie Ashton est retournée au couvent de Legal après avoir passé les fêtes à Clyde, Noël chez Mme Devin et le Nouvel An chez ses parents.—Corr.

MORINVILLE

Les dernières nouvelles au sujet de M. J. Perras, malade à l'un des hôpitaux d'Edmonton, sont plus rassurantes. Le docteur a jugé à propos de lui mettre la jambe brisée dans le plâtre et d'ici à quelques jours il devrait revenir chez lui où il continuera sa convalescence. Le malade en sera certainement très heureux et aussi les personnes qui font affaire avec lui. De fait chacun sait que M. Perras achète le foin et le grain vert, au nom du gouvernement pour les expédier dans le sud de l'Alberta, et par la belle température que nous avons depuis deux semaines, nos cultivateurs s'empressent d'apporter leur marchandise.

Dame Alfred Meunier est partie pour l'hôpital ces jours derniers et nous aimons à croire que ce ne sera pas trop sérieux et que bientôt elle pourra revenir à sa nombreuse famille qui peut difficilement se passer de sa présence. Une autre malade de ce temps-ci est dame Georges Meunier. Elle reste cependant chez elle, et combat la maladie sous la direction du docteur local. Elle est une des pionnières de Morinville et notre population fait des voeux pour la garder encore longtemps.

Les élections municipales s'en viennent et bientôt les électeurs seront appelés à se choisir trois échevins. Jusqu'à date tout semble bien tranquille et nous espérons que l'on pourra remplir le conseil de la ville sans faire une lutte acharnée. Il en est de même de nos différentes commissions scolaires. Elles auront bientôt leur assemblée annuelle où l'on fera le rapport de l'année et procédera à l'élection d'un ou deux nouveaux membres. Sachons mettre dans la commission des personnes qui sauront prendre à coeur les intérêts de nos enfants et aussi ceux de nos institutrices. Espérons que l'on trouvera le moyen de leur donner le salaire convenable sans trop les faire attendre.

Le grain est à la hausse depuis quelque temps et nos fermiers surveillent cette hausse avec le plus grand intérêt. Nous ne saurions les en blâmer car nous savons ce que la culture du grain leur coûte de sueurs, de travail et même d'argent. Alors il n'est que raisonnable qu'ils reçoivent pour leur récolte un prix qui leur permette de vivre tout en faisant honneur à leurs affaires. La prospérité serait-elle en voie de nous revenir? Fasse la Providence qu'il en soit ainsi avant que plusieurs de nos bons cultivateurs ne succombent à la tâche!

Nos joueurs de gouret ont été plus heureux dimanche dernier que par le passé. Ils se sont rencontrés à Vimy avec les amateurs de l'endroit et chose non ordinaire, ils sont revenus avec la victoire. Aussi il faut dire qu'ils l'ont chantée, cette victoire et les échos ne cessent de nous arriver, de l'habileté de celui-ci, de la ruse de celui-là, etc., etc. Nous en sommes fiers pour eux et aimons à croire que cette première victoire sera suivie de plusieurs autres. A bon entendeur, salut.

Nos anciennes élèves du couvent de Morinville n'ont pas voulu laisser partir la Mère Générale des Filles de Jésus sans leur dire la reconnaissance qu'elles devaient aux Soeurs de la Communauté. Aussi la salle du couvent était remplie dimanche dernier. Le programme de la soirée fut simplement charmant. Mlles Christiane Loiseau, la digne présidente de l'association, remercia la Mère générale et son assistante d'être venues jusqu'à Morinville, en dépit des fatigues d'un long voyage et des ennuis d'une température sibérienne. La bonne Mère répondit avec beaucoup d'à propos et laissa entendre qu'à la prochaine visite se ferait à une époque plus favorable.

Nos illustres visiteuses nous ont laissés mardi pour Pincher et Lewiston où sans aucun doute elles continueront à faire des heureuses. Bon voyage.—Corr.

P.S.—Par erreur, le nom de M. O. St-Germain fut mentionné dans la dernière chronique à la place de M. J. Jullien, comme l'un des orateurs du récent débat.

BEAUMONT

Dimanche le 14, après la messe il y eut la vente des bancs. Il n'y en avait pas beaucoup à vendre.

Dimanche dernier, le R. P. Gaborit recommanda aux prières le R. P. Huet, curé de Chauvin et Père du Sacré-Coeur. Tout le monde fait des voeux pour le rétablissement de ce bon Père qui est assez bien connu ici.

Ceux d'ici qui ont des parents à Los Angeles et Hollywood sont contents de savoir que pas un des leurs ne s'est fait tuer ou blesser par la récente inondation. Ils en sont encore une fois quittes pour la peur. Espérons que cela ne se renouvellera pas trop souvent. Ici, quoique nous ayons un peu froid, on s'arrange pour se chauffer et puis ça passe et nous n'avons pas peur d'entrer sous terre ou de nous noyer.

Mariage. M. Arthur Herard a uni sa destinée à Mlle Emilda Blackburn d'Edmonton. Le mariage eut lieu à Edmonton, et les nouveaux mariés s'établiront à Beaumont. A l'heureux couple nous souhaitons beaucoup de bonheur et une longue vie.

Les soirées se succèdent les unes aux autres ce qui fait passer le temps. L'hiver sera encore une fois bientôt fini.

Nous avons plusieurs malades de la grippe. Espérons que ça ne sera pas grave.

M. Adélard Maltais qui a été assez indisposé se rétablit tranquillement.

Les automobiles qui avaient cessé de circuler pour quelque temps sont maintenant en circulation à la suite de la fonte de la neige.

On nous annonce pour dimanche prochain l'élection des officiers du cercle local de l'A.C.F.A.

Naissance. M. et Mme Lucien Blackburn sont heureux d'annoncer à leurs amis qu'ils sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Armand Ernest. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Forcade, grand'parents de l'enfant.

M. et Mme Arthur Leblanc ont l'honneur d'annoncer à leurs amis qu'ils sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Rodolphe Aurel. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Lambert, oncle et tante de l'enfant.

Un abonné.

L'orgueil contre-pèse toutes nos misères. Car ou il les cache; ou, s'il les découvre, il se glorifie de les connaître. Il nous tient d'une possession si naturelle au milieu de nos misères et de nos erreurs, que nous perdons même la vie avec joie, pourvu qu'on en parle.

On ne se soucie pas d'être estimé dans les villes où l'on ne fait que passer; mais quand on doit y demeurer un peu de temps, on s'en soucie. Combien de temps faut-il? Un temps proportionné à notre durée vaine et chétive.

En songeant à la Survivance
N'OUBLIONS JAMAIS

Qu'un journal vit

PAR

1—Ses abonnements PAYANTS,
2—Ses annonces PAYANTES,
3—Ses impressions PAYANTES.

Et quand il s'agit d'un journal catholique indépendant de tout parti politique, il y a lieu d'ajouter un quatrième moyen de vie—les dons généreux qu'on veut bien lui faire de temps à autre. Que ce soit en Alberta, en Allemagne ou en Australie ces faits demeurent les mêmes.

Songeons-y toujours!

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. Dimanche le 21, troisième après l'Epiphanie, messe: "Adorate Deum", page 227, Gloria et Credo, 2ème oraison: Sainte Agnès, 3ème oraison: pour le pape, préface de la Trinité.

Jeudi le 18, jour d'ouverture de l'Octave de prières pour l'unité de l'Eglise. La formule spécialement approuvée se trouve dans le Bulletin paroissial de la semaine dernière. N'oublions pas de nous acquitter de ce devoir, et rendons-nous pieusement à l'idée du pape en nous unissant avec le reste des fidèles du monde pendant cette octave qui durera jusqu'au 25 janvier.

De passage.—Les Pères Arsenceault de Gleichen, Tessier, O.M.I., d'Edmonton; Doucet, O.M.I. et Riou, O. M.I. de Cluny, ainsi que le Rév. Père Langlois, provincial des Oblats. Ce dernier célébra la grand'messe à Ste-Famille et y donna aussi le sermon. Après avoir donné la signification du 'sacrifice" dans la religion, le prédicateur montra l'excellence de la messe: sacrifice le plus parfait et le plus agréable à Dieu parce que la victime est sainte, précieuse par dessus toutes les autres victimes qui puissent êtres offertes. La messe paroissiale du dimanche, c'est, pour chaque paroissien, l'acte le plus grandiose de sa vie, l'acte le plus noble et le plus consolant de la religion. Les fidèles qui comprennent ce qu'est la messe, surtout la messe officielle de la famille paroissiale, y sont assidus et en retireront de gros bénéfices spirituels, tout en rendant, de la meilleure façon, les adorations que nous devons tous à la majesté de Dieu, le Maitre absolu de tous les hommes.

Dimanche soir, après l'office, il y avait une partie de cartes, sous les auspices des Dames de Ste-Famille, au profit des oeuvres paroissiales, dans la famille Georges Suey. Les vastes pièces mises à la disposition de la veillée, reçurent l'assistance la plus nombreuse qui ne s'était pas vue depuis les réunions du bon vieux temps. Ce fut joliment tout le plaisir et le charmant souvenir du vieux temps qui régna sur toute cette belle soirée. Rien n'avait été épargné pour assurer le confort et la gaieté de l'assistance: musique de bon goût, réveillon abondant, la courtoisie du service de transport, et les prix décernés aux gagnants, tout est à l'honneur des familles Sucy et Auclair qui ont organisé de pair cette partie de cartes. Nos jeunes gens méritent une mention spéciale pour le bon esprit qui les a inspirés de se rendre si nombreux: c'est très agréable de les voir au milieu d'eux. Il convient encore de féliciter ceux qui ont remporté les premiers prix: M. Miquelon et M. Gilard. Quand à M. le Dr Beauchemin et Mme Rostaing ils furent solennellement consolés, de n'avoir pas fait beaucoup de points, par le cadeau d'usage.

Se trouvaient parmi les veilleux:

M. le curé de Ste-Famille, M. le Dr et Mme Beauchemin, M. l'échevin et Mme Miquelon, M. et Mme Alfred Boucher, M. et Mme Jules Despins, M. et Mme Clovis Bray, M. et Mme Georges Suey, M. et Mme Joseph Auclair, M. et Mme Georges Minard, M. et Mme Emile Nadeau, M. et Mme Victor Despins, M. et Mme Gilard, Mme L. Broyer, Mme J. W. Savary, Mme P. Rostaing, M. I. Champagne, M. A. Audette, M. E. Couture, M. Lucien et Jacques Auclair, M. Gaston Savary, M. Fernand et Mlle Laurette Boissonneault, M. Hervé Laprise, M. Paul Lesieur, Mlle A. Broyer, Mlles Aline et Cécile Boucher, Mlle Ida Briand, etc.

Le 21 prochain, après la grand'messe, dans la salle de l'Eglise, l'Ass. Can. fr. de l'Alberta, cercle de Calgary, tiendra son assemblée générale annuelle. On y fera, avec le rapport des activités de l'année écoulée, l'élection des officiers pour 1934. Le comité d'élection invite tous les membres de l'A.C.F.A. à se trouver présents, afin de se mettre au courant des choses de l'association et d'aider aussi le choix des nouveaux officiers. Ce comité rappelle que le but de l'A.C.F.A. est de grouper tous les gens de langue française pour unir leurs forces au service de leurs droits et de leurs intérêts généraux. C'est l'union qui fait la force et garantit les succès: fut-ce dans le domaine religieux, moral ou national. C'est le courage qui donne la victoire et la lâcheté, la défaite.

Avons-nous toujours été, sommes-nous et serons-nous toujours les défenseurs consciencieux des forteresses dont la Providence nous a confié la garde? Comment nous acquittons-nous de la tâche qui nous fut confiée et à laquelle nous ne devons jamais fausser compagnie? Quel cas faisons-nous de nos obligations envers Dieu, l'Eglise, la race et nous-mêmes? Voilà des questions qui ne laisseront pas d'être fort embarrassantes pour plusieurs; et cependant, nous devons nous les poser, puis leur apporter une solution pratique. Cet examen peut, s'il est bien fait, être très efficace non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour la race.

Quoiqu'il en soit, cet examen s'impose aujourd'hui plus que jamais. Parce qu'il y a eu des lâches, poltrons et renégats, l'adversaire a livré des assauts terribles. il a jeté la panique dans nos rangs, puis il a remporté sur nous des victoires écrasantes parfois. Nous, les pionniers de ce pays, devenus les esclaves! Nous, les descendants de courageux patriotes, devenus les valets, d'individus, immigrés en ce pays depuis seulement une génération! Et cela parce qu'il en est, chez nous, chez qui l'honneur et la fierté font absolument défaut. C'est ce qui explique la satisfaction qu'ils éprouvent d'être sous la tutelle abrutissante des autres, plus puissants que nous de par notre lâcheté. L'ennemi est maitre de notre destinée nationale, religieuse et morale: il nous donne des ordres qui répugnent à notre conscience; il nous humilie et nous révolte à la fois; il nous commande de façon tyrannique parce qu'il y a trop d'aplatis. Et ces âmes plates dans la vie catholique ne se recrutent pas parmi celles qui restent loyalement rattachées, à la source naturelle de la race d'où elles sont sorties, par un patriotisme légitime.

Pourquoi trahir sa race? Pourquoi sacrifier ses droits et ses traditions les plus sacrés que des générations vaillantes et patriotes nous ont conquis par une lutte de tous les instants? Pourquoi quitter nos rangs, pourquoi courber sans cesse l'échine devant n'importe qui et n'importe quoi? Pourquoi lécher les bottes d'individus qui, à la première occasion, ne manqueront pas d'injurier notre religion, nos moeurs, nos institutions et tout ce que nous sommes. Se peut-il que les mots de courage, de fierté, de patriotisme n'aient plus aucun sens à nos yeux. Autant le fanatisme bête est indigne d'un homme: autant le patriotisme qui nous conserve la foi et l'honneur des aïeux ennoblit et protège celui qui le pratique.

Et si le groupe d'origine française qui habite notre ville (1800 âmes) ne comptait que des gens qui ont encore la fierté nationale, il est certain que nous ne verrions pas les 600 apostats qui se sont affichés sans honte sur les registres du dernier recensement. Il est certain que nous n'assisterions pas à cette rage des mariages mixtes chez les nôtres. Il est certain aussi que la messe paroissiale de chez nous, chaque dimanche, réunirait la famille canadienne-française entière.

L'A.C.F.A. s'est donné la mission d'atteindre cet idéal pour notre peuple, en lui conservant sa fierté nationale et en défendant ses droits. Soyons de l'A.C.F.A. et soyons-en immédiatement.—Corr.

GIROUXVILLE

Election d'un marguillier (syndic d'église). M. Alcide St-André, un des pionniers de la paroisse à été élu marguillier en remplacement de M. Ernest Deslauriers, sortant de charge. Nos félicitations au premier et nos remerciements au dernier.

Les Rois. A la fête religieuse de samedi, la chorale a eu la bonne inspiration de répéter la jolie messe de Noël et nous devons ajouter, avec non moins de succès pour les chantres et l'organiste que pour les nombreux auditeurs qui remplissaient littéralement l'église. Merci!

Les Fêtes. Les fêtes de caractère social, amical, traditionnel ont été marquées de nombreuses visites, réceptions, soupers et veillées de famille; malgré la froidure exceptionnelle du dehors, les coeurs étaient chauds. On a appris avec plaisir que dans la distribution du gâteau des Rois, la fameuse fêve traditionnelle et le pois chanceux se sont "adonnés" sur des jeunesses qui pourraient bien être couples l'an prochain. Il y a dans la vie de ces coïncidences qui font époque; à l'an prochain.

Température. Si l'an nouveau 1934 est entré en lion, avec la plus basse température jamais enregistrée ici, il est subitement devenu mouton depuis et se laisse influencer lui-même par le charmant chinook qui le caresse, le dorlote et l'enjole au grand plaisir et contentement des habitants de toute la planète terrestre nord-américaine. Parmi les particularités qui occurent en pareilles circonstances, il faut remarquer: 1. Une différence de 100 degrés au thermomètre dans l'espace de deux jours à peine, de 50 en-dessous de zéro monta à 50 au-dessus, quel voyage! 2. Imaginez le plus bel arc-en-ciel en janvier, le dimanche après-midi vers 5 heures, il reliait parfaitement le sud-est au nord-ouest. Plusieurs ont vu dans cet arc-en-ciel insolite, un signe! et le loustic l'a trouvé lui—un signe de pluie.

Sympathies. Aux deux paroisisens de Girouxville, Alfred et Arthur Aubin, dont le décès et funérailles de leur mère, Mme Ober Aubin, sont annoncées dans la correspondance de Falher.

Election de commissaires d'école. Les élections dans les différents districts n'ont pas encore eu lieu partout. District Gauthier—M. Albert Benoit, élu. District Landry—M. Jos. Pigeon, élu. District Pelletier—Origène Champlain, élu jusqu'à date, s'il n'a pas de contestation dans les 20 jours.

A titre de renseignement, le département de l'Education a décidé qu'un électeur absent à l'élection annuelle des syndics peut être présenté et élu comme syndic, du moment qu'il remplit les formalités voulues par la loi, qui n'est pas encore dans l'Acte des Ecoles mais devra être connu et publié sous peu pour éviter des contestations et des "télégraphes".—Corr.

WANDERING RIVER

Premièrement, je souhaite à notre courageux et sympathique journal canadien-français et à ses habiles administrateurs, une bonne et heureuse année remplie de prospérité.

Le temps des fêtes s'est passé bien paisiblement. Le froid extrême a forcé tout le monde à bien se cacher chacun chez lui comme font les ours. Tout de même, il y a eu quelques veillées, entr'autres une donnée par M. et Mme Comau à l'école, la veille de Noël. Tous se sont bien amusés.

Quelques jours avant Noël, un bien triste accident s'est produit dans notre petite colonie. Albert Desjarlais, âgé de 15 ans, enfant de M. Jos. Desjarlais, était à abattre des abres avec son frère ainé Ernest, quand un arbre, dans sa chute, vint le frapper sur la tête. Le pauvre enfant tomba gravement blessé, il demeura 36 heures sans connaissance. Il nous fait plaisir d'annoncer qu'avec les bons soins reçus, il prend du mieux et tout porte à croire qu'il se rétablira. Toutes nos sympathies à cette brave famille si cruellement éprouvée.

Compatriotes du sud, je vous renouvelle l'invitation de venir voir notre beau petit coin de l'Alberta avant que tout soit pris par des étrangers. Jeunes gens qui désirez vous faire un "chez vous" pensez sérieusement à notre coin. Je vous conseille de voir le R. P. Provincial des Pères Oblats d'Edmonton qui a visité notre district l'automne dernier lors de la visite de Mgr Breynat et qui a été enchanté de son voyage et du pays. Je suis sûre qu'il vous communiquera ses impressions du pays.

Nous attendons la visite de notre bon Père Lacombe, dimanche le 14 du mois, c'est jour de fête dans la colonie ce jour-là.—Corr.

RAHAB

Se réunissaient chez M. Antonio Desgagnés d'Eaglesham, M. et Mme Edgar Girard, Jos. Prime, Léopold, Donat, ainsi que les demoiselles Rose-Alba, Dolorès Girard, MM. Willy Belley, Thomas Louis Thivierge, tous de Rahab. Parmi les invités de Eaglesham on remarquait M. et Mme Ovila Forget, marchand général, M. J. McDaid, maitre de postes, et Mme Frank Rouleau.

La soirée se passa trop vite à notre gré. Le bridge, le cinq cents, les chansons comiques nous amusèrent beaucoup. Et il ne faut pas oublier M. Jos. Prime Girard qui nous fit rire aux larmes, avec ses pointes très bien appliquées. Ce n'est que fort avant dans la nuit qu'on se sépara. On gardera longtemps, le souvenir de cette soirée.

Mme Edgar Girard est en promenade chez sa fille, Mme Eddy Emard de Wanham.

MM. Samuel Boudreault, Louis Joseph Bergeron, Thomas Louis Bergeron, Elie Belley, sont partis pour aller travailler aux chantiers de traverses de chemins de fer à Tangent. A tous nous souhaitons bon succès.

M. Jos. Prime Girard est allé passer une couple de jours à Tangent. Il nous revint très enchanté de son voyage.—Corr.

TROCHU

Ayant échappé à la longue vague de froid, nous voici revenus. Le "bonhomme hiver" n'a pas été généreux de nous envoyer une température de pôle nord durant ces fêtes; les plus âgés lui en ont voulu, la jeunesse l'a bravé et les parties de plaisir ont réchauffé grands et petits.

Les parties de bridge se continuent, jetant une note distrayante sur la monotonie des longues veillées d'hiver; l'une, ayant eu lieu avant Noël, les gagnants étaient, Mme Steinback et M. Bernard de Beaudrap; prix de consolation, Mlle B. Anderson et M. Kramer; la 5ème de la série a été gagnée par Mlle Anna Knievel et M. Bernard Mathieu; Mlle Yvonne Frère et M. J. Lynch ont eu les prix de consolation.

Après avoir passé leurs vacances au milieu de nous Mlle Maria Mathieu est repartie à Fort Kent où elle est institutrice; Edmond Mathieu, au collège des Jésuites d'Edmonton; Cécile Eckenfelder à Végreville; Georges Fortier à l'Université.

Après un séjour de deux mois chez sa soeur, Mme Ambroise Lemay, Mlle Lucie Beaudet retourne cette semaine dans l'Est où elle réside avec ses parents.—Corr.

LAMOUREUX

Les élections des commissaires d'école ont eu lieu samedi dernier dans les différents districts scolaires de la paroisse et ont donné le résultat suivant: Ecole Saskatchewan: Léo Godbout qui avait fini son terme, a été réélu pour trois ans. Ecole Ste-Claire: William Hostyn a été également réélu pour un autre terme. Ecole Notre-Dame: il reste toujours un commissaire canadien-français: Isidore Paradis. Ecole St-Eugène: un nommé Hood, anglais-protestant remplace Ovide Boisjoli commissaire sortant.

Une glissoire de dimensions gigantesques vient d'être établie dans la côte sud de la rivière Saskatchewan. Le point de départ se trouve vis à vis le palais de justice de Fort Saskatchewan et le terminus est à la rive nord de la rivière près de l'église de Lamoureux. Là, les jours de congé et les heures après l'école, une multitude d'écoliers, voire même de grandes personnes, descendent sur traîneaux et toboggans, à une allure vertigineuse, la côte escarpée, traversant la rivière complètement et vont s'arrêter sur la rive opposée. Plaisirs et sports d'hiver pris à dose modérée sont assurément favorables à la santé. Nous plaignons seulement les mamans qui auront à raccommoder bas et fonds de culotte!—Corr.

LEGAL

L'assemblée mensuelle de l'Avant-Garde d'Youville fut tenue à l'école du village vendredi 12 courant. De 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., 136 membres étaient présents. Mlle Léona Proulx présidait. La secrétaire, Mlle Annette Potvin, lut les minutes de l'assemblée de décembre ainsi que la correspondance reçue. On passa ensuite au programme d'étude. Le cercle Jeanne Le Ber présenta sous la forme d'une gentille saynète, la tradition ancestrale de la "Bénédiction du Jour de l'An". Le cercle Jeanne Mance nous fit connaître Marie Rollet, femme de Louis Hébert, premier semeur de blé au Canada. Le cercle Maisonneuve nous parla de Louis Hébert, grand défricheur canadien. Le cercle Goutier, Louis-Hippolyte Lafontaine, le cercle de l'Erable, Louis Fréchette. M. le curé et M. le vicaire présents, furent invités à prendre la parole.

L'équipe de hockey de Legal joua deux parties de ligue, la première à Morinville vendredi dernier d'où elle sortit vainqueur, 4-2, et la deuxième à Saint-Albert dimanche dernier, où elle essuya une défaite, 4-1. Les points furent faits à Morinville par Arthur Proulx assisté de Léo Bellerive, Raoul Fortin assisté de Léo Bellerive, Fortin, seul, et A. Proulx assisté de R. Fortin. A Saint-Albert le seul et unique point fut enregistré par R. Fortin.

Samedi 13 janvier des élections furent tenues dans les districts scolaires du village où Napoléon Belley fut réélu par acclamation, à Diligence, René Préfontaine réélu par acclamation, nommé en même temps président; à Pontiac, Léonard Kaiser remplaçant Adélard Leblanc qui quitte la paroisse et Georges Leduc, réélu sans opposition.

La scie circulaire a fait ces jours derniers une nouvelle victime. François DeChamplain, fils de Mme Veuve Jean-Baptiste DeChamplain, était occupé à scier du bois lorsqu'il glissa et se blessa si gravement à la main gauche qu'il dut se rendre immédiatement à Edmonton. Le doigt majeur fut amputé. Il nous est déjà revenu et son rétablissement n'est qu'une affaire de quelques jours.

Mme Georges Montpetit fut transportée à l'hôpital Général où elle subit séance tenante une opération des plus sérieuses. Elle est cependant en bonne voie de guérison. Elle est sous les soins du Dr Blais.

Mme Gabriel Tieulié s'était blessée à la main droite en glissant dans la porte vitrée de sa maison, il y a quelque temps déjà. Tout semblait guéri, lorsqu'une complication survint, qui nécessita son transfert à l'hôpital Général. Elle dut, elle aussi, passer par la table d'opération et est comme sa compagne de chambre sous les soins du Dr Blais. Les dernières nouvelles sont satisfaisantes.

Le nouveau marguillier élu dimanche dernier pour remplacer M. Alfred Paquette, sortant de charge, est M. André Sylvestre de St-Emile.

A la grand'messe du dimanche 14 courant, M. le curé donna le compte rendu financier de la paroisse et malgré la crise l'année 1933 s'est terminée avec un surplus très satisfaisant.

Le soir de ce même dimanche, M. Louis Normandeau, conférencier régional du "Wheat Pool" et M. Messmer, l'un des 70 délégués de l'organisation, sont venus nous entretenir des problèmes du blé. La salle paroissiale était remplie. Deux résolutions furent prises à l'unanimité, pour le contrôle de la livraison du grain et pour la formation d'un bureau du blé. Il fut décidé aussi de former dans la paroisse un club de la bonne semence. La séance était sous la présidence de M. Horace Montpetit.

Baptêmes. Marie Melvina, née de Wilfrid Letourneau et Irène Bernard, parrain et marraine, M. et Mme Hubert Letourneau, grand'parents de l'enfant.

Joseph Emile Guy, né de Ernest Bachand et Yvette Léger. Porteuse, Mme Médard Léger, grand'mère de l'enfant; parrain et marraine, Paul Léger et Lucile Lecompte, oncle et cousine de l'enfant.

Marie Rose Jeannine, née de Paul Montpetit et Marie-Anne Tieulié. Porteuse, Mme Albert Lemas, née Juliette Montpetit, et tante de l'enfant; parrain et marraine, M. et Mme Auguste Tieulié, grand'parents de l'enfant.—Corr.

SAINTE-LINA

Une retraite fut prêchée par le R. P. Alexis, la semaine avant Noël. Malgré le grand froid qui sévit pendant ce temps, l'assistance fut nombreuse aux différents exercices. Le Père Alexis chanta la messe de minuit et pendant la messe de l'Aurore plusieurs beaux vieux cantiques de Noël furent chantés par la chorale.

On apprécie le changement de température depuis le Jour de l'An. Il a permis la tenue de nombreuses veillées qui se firent chez M. J. Gosselin, M. C. Thérien, M. E. Mageau, M. N. Côté, M. D. Daoust, M. Bazanet et ailleurs.

Nous sommes content de voir parmi nous M. Eudore Déchêne qui est revenu de la Saskatchewan.

M. Vallée de Saint-Vincent, visitait ses parents ici ces jours derniers.

Mme Bazanet a le plaisir d'avoir la visite de sa soeur, Mlle Lamoureux, de Plamondon.

On annonce une partie de cartes et un programme musical à la salle paroissiale le 28 janvier. Tous sont les bienvenus.

Les classes de l'école Sainte-Lina sont recommencées le 3 janvier.

L'assemblée annuelle du district scolaire aura lieu samedi prochain. Espérons que les résultats seront favorables.—Corr.

PICARDVILLE

Dimanche dernier, eut lieu l'assemblée annuelle des membres du cercle de l'A.C.F.A. de Picardville. Au cours de cette assemblée qui se tint après la messe, eurent lieu les élections des officiers du cercle. Voici le résultat: Prés. hon., M. l'abbé B. Marchand; Président, M. Jérôme Lambert; vice-président, M. André Poirier; secrétaire, Fred E. Lapierre. Conseillers: école du village, M. Cyprien Garon; école Trail's End, M. Adélard Garon; école Good Glen, M. Adonias Cloutier; école Racine, M. Alec. St-Louis; école Vermillion, M. Jacques Lavoie.

Samedi 13 janvier, eut lieu l'assemblée annuelle des contribuables de l'école Racine. M. Fred E. Lapierre, sortant de charge, a été réélu par acclamation pour son cinquième terme comme commissaire et secrétaire trésorier du district. Nos félicitations les plus sincères.

M. Jérôme Lambert, membre de l'exécutif de l'A.C.F.A., est le président de ce district, et M. Alfred Girard fut élu commissaire.—Comm.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	47
No 2 Nord	42½
No 3 Nord	40½
No 4 Nord	38
No 5 Nord	32½
No 6 Nord	29½
Fourrage	28½
Avoine—	
No 2 C W	21½
No 3 C W	18½
Fourrage	17½
Orge—	
No 3 C W	23
No 4 C W	21
No 5 C W	20
Seigle—	
No 2 C W	28½
No 3 C W	25
No 4 C W	22

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.66¼
No 2 Nord	61½
No 3 Nord	.60
No 4 Nord	.58¾
No 4 Nord	.55¾
No 6 Nord	.48
Fourrage	49

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.66½
No 2 Nord	.63½
No 3 Nord	.60¾
No 4 Nord	.59¼
No 5 Nord	.57¼
No 6 Nord	.56¼
Fourrage	.54¼
Avoine—	
No 2 C W	.35⅝
No 3 C W	.32⅜
Fourrage	.32⅛
Orge—	
No 3 C W	.40⅛
No 4 C W	.37⅞
Seigle—	
No 1 C W	.47¼

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.00 à 3.50
Taures moyennes	1.75 à 2.75
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " " moyens	3.00 à 4.00
Bouvillons de choix	3.50 à 4.00
Bouvillons qualité moyenne	2.50 à 3.00
Vaches de choix	1.75 à 2.00
Taureaux	.75 à 1.09
Angeaux de choix	5.00 à 5.50
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 4.50
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	.75 à 2.00
Porc à bacon	6.75
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.25 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.00
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	20
No 1	.18
No 2	.15

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	20	18	16
Grade B	14		
C	12		

Beurre—	
No 1, en boite	.27
Enveloppé, No 1	.26
" No 2	.25
" No 3	.24
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	.08
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—

Grades —	A	B	C
Jeunes dindons	10	08	05
Vieilles dindes	8	6	..
Vieux dindons	7	5	..
Canards	6	5	4
Oies	5	4	3

Poulet de 4 lbs. et plus	.10
" " moins de 4 lbs.	.08
" " qualité secondaire	.06
Poules de choix	.08
" moyennes No 2	.05
Coqs	.05



Page Agricole



Le Crédit agricole et le rapport McMillan

L'une des recommandations du rapport McMillan a trait au crédit agricole. En son enquête, la commission s'est rendu compte que nos banques ne rendent pas à l'agriculture les services dont elles a besoin. Nos banquiers ont longtemps prétendu le contraire, mais c'est la commission qui a raison. Cela s'explique d'ailleurs le plus aisément du monde: nos banques sont des banques commerciales: leur loi organique leur interdit le crédit à moyen et à long terme. Or on sait que c'est précisément là le crédit dont l'agriculture a le plus besoin.

L'agriculteur emprunte pour financer ses semailles: il ne peut rembourser qu'après récolte faite et vendue, soit après six mois environ. Ou il emprunte pour acheter une ferme ou effectuer des améliorations: dans ce cas il a besoin de quelques années. Nos banques ne peuvent consentir de tels crédits puisque, encore une fois, leur charte ne le leur permet pas.

On répond à cela que les banques accordent du crédit au marchand, et celui-ci, aux agriculteurs. Voilà pour ce dernier une manière bien indirecte de se procurer du crédit. D'autant plus que le marchand ne peut accorder du crédit à long terme quand il n'en obtient qu'à court terme, à moins d'être lui-même son propre banquier — auquel cas le rôle des banques se réduit à rien.

De plus, les conditions changent d'une partie à l'autre du pays. Dans l'ouest, l'agriculteur emprunte le plus souvent pour financer la moisson. Il lui suffit alors d'un crédit de 60 à 90 jours, et les banques peuvent à la rigueur y pourvoir. Mais l'agriculture dans l'ouest est étroitement spécialisée et entièrement dépendante des marchés extérieurs. Elle acquiert de ce fait un caractère spéculatif que n'a pas l'agriculture plus diversifiée des provinces de l'est. D'où la tendance des banques à exiger un taux d'intérêt élevé—ce dont se plaignent avec amertume les farmers. Mais dans l'ouest comme dans l'est, si l'agriculteur a besoin de crédit à long terme, par exemple pour acheter des machines, construire des bâtiments, améliorer sa terre, se constituer un troupeau, il frappe en vain à la porte des banques.

Dans nos provinces de l'est, l'agriculteur a rarement besoin de crédit à court terme: il emprunte pour financer ses semailles ou pour améliorer sa ferme. Et c'est alors de crédit à moyen et à long terme qu'il a besoin: et les banques lui sont hermétiquement closes. On rapporte même des cas de refus de crédit qui ressembleraient à de la persécution, si l'on ne connaissait le caractère de nos banques. Un agriculteur a besoin de quelques centaines de dollars: il a toujours fait honneur à ses obligations et offre en garantie une ferme en bon état, un roulant assez considérable, etc. La banque refuse. Le même agriculteur, quelques semaines plus tard, obtient un contrat de coupe de bois. Sur la seule garantie de ce contrat — un chiffon de papier quoi! — la banque lui avance des milliers de dollars.

Mais si les cultures varient d'une partie à l'autre du pays, le caractère des populations, leurs modes de vie, leur conception des affaires varient bien davantage. Et c'est un aspect important du problème, car le crédit doit compter au moins autant avec les garanties morales qu'avec les garanties matérielles. En supposant que nos banques actuelles puissent satisfaire aux besoins agricoles de l'ouest—moyennant du 7, du 8 ou du 9 p.c.—il leur resterait encore à s'adapter aux besoins agricoles de l'est. Et Dieu sait, et nos agriculteurs aussi, si elles ont eu jusqu'ici cette souplesse.

Quoi qu'il en soit, si la Commisison McMillan n'a pas recueilli tous les renseignements qu'il lui aurait fallu pour proposer un mode précis d'organisation du crédit agricole, elle en a recueilli assez pour recommander au gouvernement d'ordonner une étude spéciale de la question. Et c'est déjà un gain considérable que le besoin de l'agriculture soit admis à ce point de vue, et par un corps si autorisé, car jusqu'en ces toutes dernières années nos banques ne permettaient pas qu'on doutât de leur aptitude à satisfaire à tous les besoins, y compris ceux de l'agriculture, et niaient qu'une organisation spéciale du crédit agricole fût nécessaire. Les autorités publiques auront désormais la tâche plus facile.

Nous nous demandons toutefois, étant donné la diversité des besoins, des modes de vie, etc., si un crédit agricole, appliquant des méthodes uniformes dans toutes les parties du pays, peut s'organiser, même se concevoir. Nous avons déjà un crédit fédéral qui tente de satisfaire des besoins différents par des besoins différents par des méthodes uniformes: il ne donne satisfaction nulle part. L'expérience est-elle concluante? Le gouvernement fédéral a seul le pouvoir de légiférer en matière de monnaie et de crédit. S'il procède à l'enquête que lui recommande la commission McMillan et s'attache à résoudre le problème du crédit agricole, conservera-t-il la formule actuelle, ou substituera-t-il au crédit d'Etat un organisme privé? De toute façon il est clair qu'il faudra traiter différemment l'Est et l'Ouest, donc constituer un organisme qui traitera les affaires de l'Ouest, et un autre qui s'occupera de celles de l'Est. Nous nous demandons même, si le gouvernement fédéral ne devrait pas en cette matière déléguer une partie de ses pouvoirs aux provinces, les autorisant à adopter chacune la loi la mieux adaptée à leurs besoins propres. Si l'on opte pour le crédit d'Etat, la collaboration du fédéral et du provincial nous semble nécessaire; elle pourrait s'exercer conformément aux besoins particuliers de chaque province, en vertu d'une loi provinciale fondée sur la première mais appropriée à la province. Si l'on opte pour l'initiative privée, les provinces devraient pouvoir se doter de l'organisme le mieux approprié à leurs besoins, et pour cela avoir le droit de légiférer en matière de crédit agricole. Autrement, nous retomberons dans les embarras actuels. Dans la province de Québec nous avons des caisses populaires dont on ferait aisément le point de départ, le noyau initial d'un organisme de crédit agricole. C'est le désir du Ministre de l'Agriculture et nous croyons que son idée est juste.

De l'Actualité Economique.

Le boeuf ne devrait jamais être mis directement sur la glace dans le réfrigérateur, mais dans un plat; il ne faut pas non plus que ce plat soit en fer ou de fer blanc; toute autre substance est bonne cependant.

La dysenterie (braxy) une maladie des moutons inconnue au Canada et qui ressemble beaucoup à la fièvre charbonneuse est très répandue en Allemagne, en Norvège et dans tous les pays du nord de l'Europe.

Pour les jeunes filles

Marier un habitant — Cours de "raccommodologie", de "soupologie" et de "crêpologie".

Dans les manufactures, dans les grandes industries, dans les mines, etc., un homme ne serait plus bon pour le travail, quand il a passé 40 à 45 ans; il est comme usé, pas assez vif dans ses mouvements, etc.; on le met dehors pour le remplacer.. par des plus jeunes, souvent enlevés à la terre. Et que peut faire alors celui qui est mis de côté? Va-t-il retourner à la ferme qu'il a quittée il y a 17 ou 18 ans? Il le peut difficilement. Il n'a pas de terre; il a perdu le goût de la culture; il n'a pas d'expérience. Il n'est plus bon à rien, et il est en face de la misère pour lui et sa famille. Sur la ferme au contraire, c'est à 40 ou 45 ans qu'un homme est à son meilleur. Il a l'expérience, il sait travailler, il connaît sa ferme et peut la faire produire. Le travail au grand air sous l'influence bienfaisante du soleil, la nourriture saine et solide de la campagne, tout cela a conservé sa santé, a développé ses forces; il est encore bon pour bien des années. Sa famille qu'il a élevée chez lui dans l'esprit de travail et avec l'amour de la terre, peut lui aider dans ses travaux, et tout marche rondement. Il a un peu d'argent et il songe à s'agrandir pour établir bientôt quelqu'un de ses garçons. Il ne craint rien et il est en sûreté pour le reste.. de ses jours.

Jeunes gens, prenez garde! Ne vous laissez pas tenter par le brillant des villes et entraîner aux manufactures. Elles prendront votre santé, vous useront en peu d'années, et vous jetteront sans pitié sur le pavé, avec rien devant vous si ce n'est la misère.

Ne craignez pas le travail du fermier, le meilleur à tous les points de vue, si vous y donner l'attention nécessaire. Ce travail conservera votre santé, fera de vous des hommes forts et solides,. et vous donnera un revenu meilleur et plus sûr que le travail des manufactures. C'est à la campagne et non dans les grandes villes, que se forment les hommes solides; et les gens des villes, qui peuvent le faire, vont à la campagne pendant l'été pour rétablir leur santé et refaire leurs forces au grand air et sous le bon soleil de chez nous et, pour quelques-uns, dans le bon travail de la campagne.

Jeunes filles, prenez garde!

Ne craignez pas les travaux de la campagne qui ont fait de vos mères des femmes fortes et de bonnes chrétiennes. Ne reculez pas devant certains travaux qu'ont toujours faits vos mères, nos mères, et qu'une sotte prétention fait aujourd'hui négliger à certaines grandes filles pour tout **laisser aux vieux.** Puisqu'il faut parler net et dire franchement les choses, disons-le bien haut: "Mesdemoiselles, s'il vous plaît, ne craignez pas d'aller traire les vaches, comme cela se fait encore dans nos bonnes campagnes! N'attendez pas qu'on vous demande ce service! Faites-le de vous-mêmes, et insistez pour avoir ce privilège. **C'est honte de voir, sur certaines fermes, trois ou quatre grandes demoiselles à rien faire, dans la maison ou dehors, étudiant peut-être le catalogue Eaton, tandis que le père de famille, après sa journée faite, et une bonne et longue journée, est laissé tout seul pour traire les vaches. C'est une honte pour vous,** mesdemoiselles; c'est une **honte pour madame** qui n'a pas bien formé ses filles, c'est une honte pour toute la famille! Avec cela est-il surprenant si le père se décourage, s'il ne peut faire tout le travail que demande la ferme, si la terre est négligée, si l'on vient à tout abandonner pour aller dans les villes?

Et dans les villes, croit-on que tout est rose pour les demoiselles? Elles travailleront peut-être comme servantes, et comme ce sera différent du travail à la maison paternelle! Comme le grand air et le soleil de leur enfance va leur manquer! Un bon nombre auront le travail des manufactures, beaucoup plus rude que celui de la campagne, et fait dans des conditions qui sont loin d'être favorables à la santé. Il faudra bien se reposer un peu et s'amuser, et les amusements sont très souvent dangereux pour la santé et pour la vertu.

Nous l'avons déjà dit, et nous ne craignons pas de le répéter: "Parents chrétiens, **ne scandalisez pas vos enfants!! Ne gâtez pas vos enfants!** Il faut aimer ses enfants, mais pas jusqu'à l'adoration, jusqu'au point d'en faire des idoles, de petits dieux. Il faut les aimer, mais aussi les former et les diriger, non pas comme des êtres à part, mais comme des membres de la famille, devant prendre part aux travaux de la famille aussi bien qu'aux avantages et aux privilèges. Il faut les former au travail et à la vertu, sans oublier que le travail aide merveilleusement à la vertu. Il faut les habituer de bonne heure à gagner leur pain, à rendre service, et ne pas tout faire pour eux.

Et vous, enfants chrétiens, honorez et respectez vos parents; et que cet honneur et ce respect que vous leur devez ne soient pas seulemnet en paroles, mais encore et surtout par vos actions, par votre obéissance et par votre travail. Prenez votre part — votre large part — aux travaux de la famille. Intéressez-vous aux divers travaux de chez vous, et apprenez de vos parents ce qu'ils savent si bien faire. Les garçons doivent donner toute leur attention aux travaux de la ferme et profiter de l'expérience du père; il faut aussi qu'ils connaissent la plupart des travaux de la maison pour aider quand cela est nécessaire.

Les jeunes filles doivent bien pénétrer tous les secrets des travaux de l'intérieur, et profiter de l'expérience de la mère pour devenir des ménagères de première classe. Et tous, filles et garçons, doivent apprendre parfaitement, **par la pratique et l'expérience** les travaux du jardin, de la basse-cours, de l'étable,—le soin des vaches et des veaux — les sarclages, etc., etc. Nos mères qui connaissaient si bien tous les soins du ménage et du jardin, qui s'occupaient de traire les vaches, ne reculaient pas dans l'occasion, devant les travaux les plus durs, et allaient aux champs quand les travaux pressaient. Les jeunes filles suivaient les bons exemples donnés par la mère. Et quelle bonne santé elles avaient! Quelles belles belles couleurs sur toutes ces figures de filles et de femmes de la campagne! Ce sont des couleurs naturelles, remarquons-le bien; pas besoin de rouge artificiel, de poudre, de je ne sais quoi, qu'emploient si fréquemment les filles et les femmes de la ville. Ces couleurs développées par le travail, le grand air, le soleil, la bonne et sainte nourriture de la campagne, elles ne disparaissent pas après un lavage, un bain forcé, un orage qui fouette le visage; elles n'en sont que plus belles et plus brillantes — tandis que, bien souvent, les couleurs si voyantes de bien des filles de la ville ne résistent pas à un bon lavage à l'eau claire.

Combien de bonnes mères de famille de la campagne formées dans le travail, qui ont vécu en travaillant fort, élevant des familles de 12, de 15 ou de 18 enfants, qui dépassent 60 et même 70, et sont pourtant parfaitement conservées et paraissent encore jeunes, comme bien d'autres à 40 ans!! C'est le travail qui a fait leur santé, le travail qui l'a conservée.

Non, jeunes garçons et jeunes filles, ne craignez pas les travaux de la ferme! Restez chez vous, et travaillez avec vos parents! Il y a du travail pour tous, soit au grand air, sur la ferme, soit à la maison, par les industries familiales qu'il faut conserver ou faire revivre. Que les garçons deviennent de vrais fermiers et les filles de bnnes ménagères. Quand vous revenez des maisons d'éducation, collèges ou couvents, remettez-vous immédiatement aux travaux de la famille sans attendre qu'on vous y invite.

Une bonne mère de famille, épouse d'un fermier à l'aise, une vraie maîtresse de maison, avait une fille fort intelligente, qui avait fait de bonnes études. Cette demoiselle arrive un bon jour du mois de juin, après avoir remporté des succès au couvent. Après le premier bonjour, dès le lendemain de son arrivée, la jeune fille dit à sa mère: "Ma mère, il me faudrait étudier pendant les vacances, et prendre un cours de géologie et de psychologie. C'est ce qu'on m'a conseillé au couvent." La mère qui n'avait pas eu ces matières dans son programme d'études, ne se laissa pas effrayer par ces grands mots: "Tu sais, dit-elle, la servante est partie, et les travaux vont bientôt commencer. Je t'ai réservé, pour tes vacances, **un cours pratique de soupologie et de racommodologie.**" Si elle eût été de certaines paroisses, elle aurait dit, **cours de crêpologie:** et, dans certain comté, il aurait fallu dire plugologie. Toujours est-il que les livres furent mis de côté pour un autre cours pratique d'industrie ménagère.

"Le Fermier canadien", déc. 1933.

La valeur des produits agricoles et végétaux (en dehors des animaux et des produits animaux) exportés du Canada pendant l'année finissant en octobre dernier était de $195,181,851.

Dans la Rhodésie du Sud, Sud-Afrique, on a réussi, par l'inoculation de 185,388 bestiaux, à extirper complètement la fièvre aphteuse de la colonie.

Notes Agricoles

Le foin est l'un des meilleurs aliments pour les lapins et le ratelier devrait toujours être tenu plein dans tous les clapiers.

On dit que la laine n'est pas marchande lorsqu'elle a été mal lavée sur les moutons ou qu'on a attendu trop longtemps pour faire la tonte après que le mouton a été lavé.

Les pigeons recherchent les endroits tranquilles, isolés, pour y établir leur nid, et c'est là un point dont il faut se rappeler lorsqu'on pourvoit à leur logis. Ils se préparent leur nid eux-mêmes, les tapissent de paille, de plumes et de foin, etc.

Il faut espérer que l'immunité dont nous avons joui jusqu'ici en ce qui concerne la fièvre aphteuse ne créera pas chez nous une attitude d'insouciance et ne causera pas un relâchement dans l'application des mesures de protection.

De grands progrès ont été faits dans la lutte contre la tuberculose bovine au Canada. Commencée, il y a près de quarante ans par une saine propagande instructive contre une vive opposition, cette lutte s'est constamment développée, grâce à la demande du public.

Il y avait au Canada au 1er décembre 4,199,345 douzaines d'oeufs en entrepôt frigorifique ainsi que 191,503 douzaines d'oeufs frais et 2,513,802 d'oeufs congelés.

Les botanistes et les investigateurs scientifiques qui travaillent au progrès agricole sont mieux organisés aujourd'hui qu'ils n'ont jamais été pour combattre le danger toujours présent de l'invasion des mauvaises herbes. Grâce à cette vigilance de tous les instants, il est peu à craindre qu'une espèce inconnue jusqu'ici échappe longtemps à l'attention.

Le passerage velu, la dernière mauvaise herbe nuisible qui ait été découverte au Canada par la Division fédérale des Semences, cause de grands ennuis en Californie et est très répandue aux Etats-Unis. On dit que ce passerage a été introduit en Angleterre et y est devenu un fléau sérieux dans les objets de literie appartenant aux troupes qui revenaient des guerres continentales en 1809.

Le seul moyen de prévenir la mosaïque du dahlia est de choisir et d'isoler des plants sans maladie.

Beaucoup de gens s'imaginent que les pigeons voyageurs sont employés pour porter des messages, mais en fait l'instinct voyageur n'était que peu développé dans cette race. Cependant chez le pigeon Homer cet instinct naturel peut être développé jusqu'à un degré merveilleux.

L'emploi de pneus sur les charrettes à deux roues en Grande Bretagne a réduit la traction de 13 à 41 pour cent et a augmenté la charge de 35 à 108 pour cent, par comparaison aux bandages de fer.

Pendant bien des années le seigle a joué un grand rôle dans l'Ouest du Canada pour empêcher le soulèvement du sol au vent. On l'emploie aussi utilement pour combattre la folle-avoine qui mûrit plus tôt que l'orge, et l'on considère que cette dernière récolte est spécialement utile dans la lutte contre ce fléau.

La laine canadienne est encore inconnue sur les marchés à laine brute du Japon, sauf pour une ou deux petites expéditions qui ont été faites au cours des douze derniers mois.

Chez les "Jeune-Canada"

Toujours l'immigration

La campagne d'immigration qui menace de nous envahir de tous côtés à l'heure présente porte à la réflexion; est-il opportun, en effet, d'admettre ici les foules d'immigrants que certains pays ou certaines organisations veulent diriger chez nous? A cette question, la crise actuelle ne semble pas admettre une réponse affirmative, quoique certaine compagnie de transport, secondée d'ailleurs par une voix quasi officielle du gouvernement fédéral, veuille nous faire admettre presque malgré nous l'utilité de visiteurs que nous nous permettons de juger encombrants.

Dans les circonstances, nous avons droit, je crois, de chercher s'il existe un moyen de mettre, sinon un frein, du moins une sourdine à cet état de choses, et quel peut être ce moyen, s'il existe. En vertu de la loi fédérale de l'immigration, le gouvernement central détient le contrôle absolu de l'admission, du choix et de la déportation des immigrants, c'est lui qui décide du nombre et de la qualité des nouveaux arrivants, et qui impose aux citoyens, à quelque province qu'ils appartiennent, le devoir de les recevoir, de les loger et de les nourrir.

Mais ne vaudrait-il pas mieux que les législatures provinciales qui connaissent mieux sans doute que le Parlement fédéral leurs propres besoins et les maux internes qui les rongent, eussent aussi un mot à dire dans le domaine de l'immigration et pussent au moins contrôler à certains aspects l'admissibilité des immigrants chez eux? Il semble que ce contrôle plus directement intéressé aurait pour effet d'éliminer certains éléments indésirables ou nuisibles, ou tout au moins d'en diminuer les forces et d'en écarter les dangers.

Mais que pouvons-nous désirer de plus? L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord — qui a tout prévu— ne contient-il pas un article 95 qui accorde une jurisdiction concurrente aux Législatures provinciales et au Parlement du Canada en matière d'immigration? — Lisons plutôt ce fameux article pour en mieux savourer le sens profond:

"95. — Dans chaque province, "la "Législature pourra faire des lois re- "latives à l'agriculture et à l'immi- "gration dans cette province; et il est "par le présent déclaré que le Parle- "ment du Canada pourra de temos "à autre faire des lois relatives à "l'agriculture et à l'immigration dans "toutes les provinces ou aucune d'el- "les en particulier; et toute loi de la "Législature d'une province relative "à l'agriculture ou à l'immigration "n'y aura l'effet que tant qu'elle ne "sera pas incompatible avec aucun "des actes du Parlement du Canada".

Si le texte de cet article 95 était suivi et appliqué à la lettre par nos gouvernants, il serait loisible aux provinces canadiennes d'imposer certaines restrictions ou du moins certaines conditions supplémentaires à l'entrée des immigrants chez nous. Il semble que ce serait l'intérêt des provinces et celui du Canada tout entier. Une loi qui tendrait à promouvoir l'immigration de certaine nationalité particulière, parfaitement assimilable, ou à restreindre l'immigration de quelque élément indésirable, ne serait pas nécessairement "incompatible avec aucun des actes du Parlement du Canada". Elle servirait au contraire à répartir plus également les diverses catégories d'immigrants que le ministère fédéral aurait admises; chaque province connait ses besoins particuliers et si quelque nationalité était sur le point de constituer chez elle un danger, elle devrait avoir, suivant les termes strictes de l'article 95, un droit absolu, sinon de lui fermer l'entrée chez elle, du moins de lui imposer des conditions d'entrée; ces conditions, sans venir en contravention avec les dispositions de la loi fédérale, s'ajouteraient aux conditions imposées par celle-ci; on pourrait ainsi éliminer quantité d'indésirables.

La loi ainsi serait plus juste, et elle satisferait quand même aux exigences de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord; la loi provinciale ne contredirait pas la loi fédérale, elle la complèterait; et en joignant leurs dispositions respectives, elles formeraient un faisceau plus complet qui assurerait de meilleures garanties de sécurité à notre immigration.

Mais le droit des législatures n'a pas toujours été compris de cette façon et les diverses interprétations officielles qu'on en a données le témoignent.

Ainsi, au sujet d'une certaine loi promulguée par la Législature de la Colombie canadienne, en vue de restreindre l'immigration chinoise dans les limites de son territoire, l'honorable ministre de la Justice, M. Campbell, écrivait, le 8 avril 1884, dans son rapport au gouverneur Général en Conseil, que les pouvoirs accordés aux Législatures provinciales par l'article 95 de notre Constitution ne leur donnaient pas le droit de restreindre l'immigration; et il ajoutait que les lois concernant l'immigration, affectant non seulement les intérêts du pays, mais aussi les intérêts de l'Empire tout entier, étaient du ressort du Gouvernement fédéral seulement et qu'une loi provinciale au même effet devait être désavouée. C'est d'ailleurs à la suite de ce rapport qu'un ordre en conseil était publié dans la Gazette officielle du Canada, le 12 avril 1884, désavouant et déclarant sans effet la loi promulguée par la Législature de Colombie canadienne. Mais il faut ajouter que l'année suivante, la même loi apparaissait encore au chapitre 13 des Statuts de la Colombie canadienne, mais elle était pareillement désavouée le 29 mai 1886, sur recommendation de l'hon. J. S. D. Thompson, alors ministre de la Justice.

Dans le même ordre d'idées, il est intéressant de lire le passage suivant contenu dans une dépêche du 22 janvier 1901, adressée à lord Minto, par M. L. Chamberlain: "The "whole scheme of the B. N. A. Act "implies the exclusive exercise by the "Dominion of all national powers, "and, though the power to legislate "for promotion and encouragement "of immigration into the provinces "may have been properly given to the "provincial legislatures, the right of "entry into Canada is obviously a "purely national matter".

Et Kennedy, dans son traité sur la Constitution canadienne (p. 434) tente de justifier toutes ces allégations par le fait que le Parlement fédéral seul doit pouvoir légiférer en tout ce qui concerne, de près ou de loin, les relations entre les diverses parties de l'Empire, et en tout ce qui touche les susceptibilités des pays étrangers.

Tous ces commentaires démontrent qu'en dépit de la nécessité évidente d'un contrôle provincial en matière d'immigration et en dépit aussi des termes stricts de l'article 95 de notre Constitution, la tendance de nos gouvernants a toujours été de conserver intact le prestige du Parlement d'Ottawa, en niant **de fait** un pouvoir qui avait été hypocritement concédé **de droit** aux Législatures provinciales. Cette négociation de fait, je ne crains pas le dire, est absolument **injuste** et **illégale**, car si la Constitution accorde aux provinces le pouvoir de légiférer en matière d'immigration, concuremment avec le Parlement du Dominion, l'exercice de ce pouvoir ne peut pas et ne doit pas être continuellement entravé par des **abus** du droit de désaveu. Et si le mot **abus** semble trop dur à quelques esprits, il leur suffira de prendre connaissance de l'histoire lamentable d'une loi édictée par la Législature de la Colombie canadienne, encore, et qui portait le nom de "An Act to Regulate Immigration into British Columbia". Cette loi, ou mieux, cette tentative de loi, qui voulait imposer aux immigrants l'obligation de savoir écrire un texte de cinquante mots en une langue européenne quelconque, me paraît n'être venue "en contravention avec aucun des actes du Parlement", et avoir simplement tenté d'imposer des conditions additionnelles d'entrée, qui étaient parfaitement légales et complétaient la loi fédérale.

Cependant, promulguée une première fois en 1900 (Ch. 11), elle a été désavouée sur rapport du ministre de la Justice, en date du 5 janvier 1901. Reprise en 1902 (Ch. 34), elle était désavouée le 5 décembre de la même année. Et ainsi de suite, la même loi, promulguée successivement en 1903 (Ch. 12), en 1904 (Ch. 26), en 1905 (Ch. 28), en 1907 (Ch. 21A), et en 1908 (Ch. 23), recevait le veto du gouverneur général en conseil respectivement les 26 mars 1904, 20 janvier 1905, 28 avril 1905, 5 mai 1908 et 15 février 1909.

Et cette loi était équitable, sensée, prudente, et parfaitement "intravires" des pouvoirs de la Législature tels que conférés par l'article 95.

Parlons maintenant de nous, de la province de Québec, constamment assiégée par une immigration plus ou moins dangereuse. Qu'avons-nous fait? Qu'avons-nous seulement tenté, de ce côté? La réponse est par trop simple: **rien!** A peine notre Législature a-t-elle formulé, en 1899, une vague loi concernant le placement et l'éducation des enfants immigrants dans la province (actuellement Ch. 195 S.R.O.) Mais elle a donné par son article 3 de la "Loi du Département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries" (Ch. 74 S.R.O.), des pouvoirs généraux au ministre pour le contrôle et la gestion de tout ce qui concerne l'immigration dans la province. Le mot est ronflant et semble vouloir embrasser un domaine bien vaste; mais ni la loi ni l'administration n'ont jamais précisé plus avant ce en quoi pouvaient consister ces fameux pouvoirs. Les bureaux du gouvernement provincial, toutefois, affichent orgueilleusement, rue Notre-Dame, une superbe vitrine où il est écrit en lettre d'or: "Ministère de la Colonisation—Département de l'Immigration". Mais si l'on pénètre plus avant dans le bureau en question, tout semble bien dormir du plus profond sommeil, car le gouvernement se plaît à nier ses propres pouvoirs en matière d'immigration et se contente pour toute activité d'indiquer aux nouveaux arrivants les terres colonisables dans la province.

La province est paralysée: elle craint le désaveu!

Si toutes les Législatures sortaient un jour de leur torpeur et formulaient des lois qui soient de leur compétence, qui soient conformes aux exigences de l'article 95, peut-être réussiraient-elles à fatiguer la main qui appose le veto et forceraient-elles le pouvoir supérieur à reconnaître leurs droits. . . . Car elles en ont, des droits! Et si elles se décidaient un jour à compléter par des dispositions plus conformes à leurs propres besoins une loi qui n'est que trop vague et trop incomplète, peut-être réussiraient-elles à secouer le fanatisme des détenteurs de la haute puissance et réussiraient-elles à introduire dans notre législation, en matière d'immigration, des restrictions et des mesures de prudence qui ne viendraient pas en contravention avec les dispositions de la loi fédérale, mais qui constitueraient en marge de celle-ci un maximum de sécurité et assureraient un horizon plus brillant pour l'avenir.

Pour les Jeune-Canada,
Jean-Louis DORAIS.

Désir général d'une morale des affaires

De plus grands désordres sont réservés au matérialisme actuel s'il persiste dans son attitude égoïste et païenne. Il est permis d'espérer cependant que l'homme s'épargnera les lourdes calamités qui le menacent. Les dures leçons du temps présent le ramènent rapidement à une conception plus saine de la vie. Bien des gens s'arrachent à la fascination des affaires qui finirait par les conduire à l'oubli de tous leurs devoirs, et reconnaissent une finalité plus haute à leur existence. Ces idées se retrouvent en Europe comme en Amérique. On me permettra de donner ici quelques témoignages que je tire, pour la plupart, de la Semaine Sociale de Mulhouse. Ils prouvent que les hommes d'affaires, les moralistes et les sociologues sont bien près de se mettre d'accord sur les principes qui doivent inspirer la vie économique.

L'opinion des industriels

Voyons d'abord l'opinion des grands industriels américains. John D. Rockefeller, le roi du pétrole, qui a distribué en aumônes durant sa vie 750 millions de dollars, exprimait cet avis: "De nos jours, la poursuite de buts égoïstes aux dépens de la communauté ne peut ni ne doit être tolérée plus longtemps. . . La vie a une valeur infiniment supérieure aux richesses matérielles. . . et la base de tout progrès national réside dans la santé, les capacités et le développement intellectuel d'un peuple."

Andrew Carnegie manifeste des vues aussi hautes lorsqu'il dit: "qu'un jour viendra où l'homme qui mourra en possession de millions inutilisés mourra déshonoré." D'abord lui, en effet, "distribuer le surplus de ses richesses est une tâche que le riche ne doit point laisser derrière lui." Henry Ford, l'un des plus audacieux et des plus puissants producteurs de l'âge actuel, ne tient pas une autre langage: On a cru longtemps, affirme-t-il, que l'industrie n'avait pour objet que le bénéfice. C'est une erreur. L'industrie a pour objet l'utilité générale."

Pourquoi chercher nos exemples chez un peuple *voisin*? N'avons-nous pas, chez nous, dans la personne de l'honorable Lawrence Wilson, l'exemple d'un millionnaire qui, non content de multiplier ses largesses, proclame, à chaque occasion, l'impérieux devoir pour le riche de rendre au peuple une partie de l'argent qu'il a gagné avec la collaboration du peuple?

L'opinion des économistes

Les économistes, se dégageant de l'erreur libérale, arrivent eux aussi à des vues semblables sur les affaires. Interrogeons Lucien Romier, l'un des plus brillants esprits de notre temps. Que nous répond-il? — "Il faut que l'argent, moyen temporel, reconnaisse la suprématie du spirituel en se soumettant à une discipline, non d'intérêts, mais de principes. . . L'argent est un esclave qui a perdu ses maîtres. Qu'on lui redonne ses maîtres!" M. Eugène Duthoit montre, de son côté, l'erreur de ceux qui poursuivent la richesse pour elle-même sans le souci des devoirs qui s'y rattachent, car, nous dit-il, "c'est le châtiment d'une économie sans boussole morale de ne pouvoir modérer le rythme de sa production qu'au prix de secousses violentes et de misères imméritées pour ceux qui vivent de leur travail au jour le jour!"

Ces témoignages ne montrent pas tous assez nettement à quelle source les affaires doivent trouver leur inspiration pour jouer leur rôle véritable. Des sociologues éminents viendront cependant nous dire que seule la morale chrétienne, en pénétrant le monde économique, lui fera subir les transformations nécessaires. M. Pierre Bayart, l'orateur bien connu des Semaines Sociales de France, nous l'indique clairement par ces paroles: "Un régime économique ne saurait en effet s'accommoder de l'absence prolongée de toute règle morale pratique. Il lui faut une règle. La production de la richesse ne saurait être l'absolu d'une civilisation." Mgr Germain n'est pas moins sévère: "Associez-vous, dit-il, pour moraliser la finance et christianiser l'argent; sinon, nous retournerons au paganisme, non sans avoir passé par une effroyable révolution où le capitalisme égoïste et sans morale sera châtié par le socialisme, dont il aura été par ses excès le dangereux propagateur."

Cette morale est la morale chrétienne.

La morale chrétienne possède seule la doctrine capable d'éclairer les esprits et les sanctions propres à lui donner pleine efficacité. Le chanoine Reviron, rappelant les efforts que fait l'Eglise pour contrarier le "rythme démoralisateur" note que l'encyclique Quadragesimo Anno "contient l'appel le plus auguste qui puisse être et le plus efficace à la moralisation des affaires. C'est dans cet appel", insiste-t-il, "que doivent, bon gré, mal gré, se récapituler, s'harmoniser tous les autres:

Appel intéressé des victimes de nos mauvaises moeurs d'affaires;

Appel des honnêtes gens qui ne se résignent pas au règne de la déloyauté, de l'injustice, de la corruption;

Appel des hommes d'affaires que l'immoralité ambiante humilie, inquiète et tente;

Appel des "clercs" et des "bergers" débordés par les faits et qui cherchent des lumières et des aides pour guérir notre économie malade et coupable;

Appel des individus, appel des professions, appel des Etats eux-mêmes."

Ce témoignage trouve dans les faits une telle justification qu'il n'appelle aucun commentaire. La paix sociale, qui est le véritable progrès, reviendra sur terre, quand tous les esprits se seront imprégnés des idées de justice et de charité chrétienne et qu'ils conduiront les affaires suivant ces principes.

Adrien GRATTON.

La coupe et les lèvres

Vin versé n'est pas avalé, dit le proverbe. Ancée, roi légendaire de l'île de Samos, faisait planter une vigne et, pour que l'ouvrage fût achevé plus tôt, il ne donnait aucune relâche aux esclaves qu'il y employait. Un de ces malheureux, excédé de fatigue lui dit: "Seigneur, à quoi bon vous presser tant? Vous ne boirez jamais du fruit de cette vigne."

Quand la vigne fut plantée et qu'elle eut produit des raisins, le roi se hâta de la vendanger. Il se fait ensuite apporter un verre de vin nouveau, appelle son prophète et lui dit:

—Ose me soutenir à présent que je ne boirai pas de ce vin.

—Je n'oserais pas assurer que vous en boirez, répondit l'esclave: du verre à la bouche, l'espace est assez long pour qu'il arrive quelque malheur.

Ces mots étaient à peine achevés qu'on vint annoncer au roi qu'un sanglier ravageait sa vigne. Ancée se lève sans goûter la liqueur, vole à la rencontre de l'animal qui s'élance sur lui, lui déchire le ventre et l'étend mort sur place.

Le goût de passé ou d'éventé que l'on trouve parfois dans la crème à la glace aux fraises est causé par l'acide des fruits et par le contact des ingrédients du lait avec les surfaces de cuivre.

Près de la moitié de l'énergie utilisée pour la traction sur les fermes des Etats-Unis est fournie par des animaux. Ce chiffre est basé sur les dernières données authentiques qui ont été recueillies.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Chanter est doux

Au rouet, les femmes d'ici chantent encore de ces anciennes chansons de fileuses et de tisseuses qui rythment dolemment la tâche et donnent l'envol à l'âme en même temps que l'habileté aux doigts.

Un jour, je demandai à une jeune femme qui filait du lin de poursuivre son travail sans s'occuper de moi, lui assurant que je me reposerais entretemps dans la cuisine. Elle essaya de se remettre à la besogne, s'arrêta, puis vint s'excuser en souriant: "J'ai l'habitude de chanter en faisant ce travail", me dit-elle. Aussi après l'en avoir un peu priée se remit-elle à son lin en fredonnant un vieil air monotone et doux. "Cela marche mieux de même," conclut-elle, ignorant l'intérêt tout ému que je portais à ce délicieux trait de moeurs.

(Le Journal d'Agriculture).

Pas ça

Le philosophe.—Que ce monde est avide! La grande majorité des hommes court toujours après l'argent.

Le monsieur, (sans le sou).—Oui, toujours après, jamais avec.

Il y a trente-deux différentes sortes de climat sur la surface du globe.

La Hollande est le principal marché du Canada pour le sarrazin.

La culture répétée de la betterave sur les mêmes champs en Europe a fatigué la terre, qui se refuse maintenant à porter cette plante; la terre est infestée d'anguillules.

Les expériences qui ont été conduites dans la Nouvelle Galles du Sud, en Australie, pendant plusieurs années, ont démontré que l'on peut prévenir une bonne partie des pertes causées par les moisissures vertes dans les oranges en plongeant le fruit dans une solution de borax ou de bicarbonate de soude.

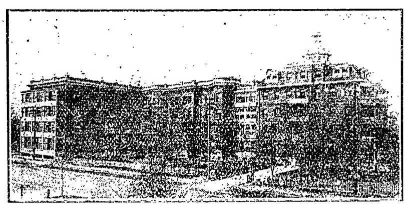
Les gisements de tourbe et de terre noire au Canada recouvrent souvent des couches de marne (un précieux amendement du sol), de plusieurs pieds d'épaisseur.

On a démontré aux Etats-Unis que le "kainite" un seul naturel détruit l'herbe à la puce spécialement lorsqu'il est broyé plus ou moins finement.

A l'Hôpital Général

La saison des souhaits et des voeux a réuni, à diverses dates, sous le toit hospitalier de l'hôpital Général, médecins, amis, anciennes élèves.

Un peu avant Noël avait lieu le banquet des médecins. Administratrices et corps médical prenaient occasion de cette réunion pour échanger: souhaits, félicitations, remerciements pour le travail accompli au cours de l'année. M. le président souligna bien particulièrement les sacrifices consentis par l'hôpital, en ce moment de dépression, pour l'achat d'un électro-cardiographe et d'un appareil à radiographie, portatif.



Le 4 janvier un thé organisé par les élèves de troisième année était donné au profit de l'Ecole des Gardes-Malades. De 4 à 6 h. p.m. ce fut un long défilé d'amies heureuses de verser leur obole au profit d'une oeuvre qui aspire à marcher de progrès en progrès. L'article de fantaisie raflé à cette occasion fut gagné par Mlle Hardman de Winterburn.

Le 13 courant les anciennes élèves de l'institution étaient à leur tour convoquées à l'hôpital. Une trentaine répondaient à l'invitation, en prenant part au banquet annuel. La salle du festin décorée des emblèmes de l'école présentait un charmant coup d'oeil. L'entrain des invitées en verve ne trompa pas l'attente des hôtes favorisées de la présence de fidèles devancières. Il y a eu piano, déclamations, chants goûtés par les convives. Puis passant du joyeux au sérieux, Mme F. Gerald Conroy, présidente sortant de charge, présenta le rapport des activités de l'année achevée. Elle remercia cordialement l'exécutif de son bienveillant concours, lequel avait permis la réalisation du modeste programme élaboré lors de la réunion de février 1933. Après lecture des rapports de la secrétaire et de la trésorière on procéda au choix des officières pour 1934. Furent élues:

Présidente, Mlle B. Wolstenholme; vice-présidentes, Mme F. G. Conroy et Mme J. Brookes; secrétaire: Mlle A. Carlson; trésorière: Mme E. Fraser.

Furent de plus élues membres de l'exécutif: Mmes H. Sommers, J. Loney, Miles A. Barrett, P. Chapman, R. Vivash, J. Cumisky, V. Tapp et G. Quilichini. Puis on se sépara, en emportant de cette prise de contact avec l'Alma Mater une conviction mieux affermie que la garde-malade a le devoir de jouer un rôle prédominant dans le domaine de l'action sociale et que pour être un modèle des vertus professionnelles l'infirmière doit être désintéressée, intelligemment active et inlassablement dévouée.

Ce programme à suivre elle le trouvait insinué dans l'imprimé que chaque patient recevait au matin de Noël et du Jour de l'An. Le gentil feuillet, don des ateliers de la Survivance, se lisait comme suit:

"Notre hôpital devient votre foyer pendant que vous subissez l'épreuve de la maladie. Nous souhaitons de tout coeur que vous vous y sentiez à l'aise. Notre plus chère ambition est de vous savoir satisfait. Notre plus vif désir est de contribuer à votre prompt rétablissement. Y aurait-il autre chose qui pourrait vous soulager sur cet autel du sacrifice qu'est votre lit de malade?"

Vendredi 11, à 7 h. p.m., la série des fêtes se terminait par une demi-heure de silence passée aux écoutes à la radio. Le club CKUA players rendait avec beaucoup d'art une pièce intitulée "The Grey Nuns in the Far North." Cette oeuvre littéraire qui fait honneur à l'auteur, M. E. J. Thorlakson de Calgary, fut particulièrement goûtée des religieuses unanimes à témoigner que les notes historiques sur lesquelles est basée la pièce ont été puisées aux meilleures sources.

Aux artistes, ainsi qu'aux jeunes du club Dollard qui accompagnaient les anciens lors de la visite du Premier de l'An, les Soeurs Grises offrent félicitations et voeux sincères de succès dans toutes leurs entreprises.

NOUVELLES D'EDMONTON

REELU

M. MILTON MARTIN qui vient d'être réélu à la présidence da la Commission d'Urbanisme de la ville.

A une réunion des membres de la Commission d'Urbanisme de la ville, M. Milton Martin a eu l'honneur de se faire réélire pour la quatrième année consécutive, président de cette commission. Nos félicitations!

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Le R. P. Forcade, O.M.I., a chanté la grand'messe dimanche dernier. Le R. P. curé a donné le rapport financier de la paroisse et les statistiques de l'année.

Partie de cartes. Dimanche prochain, le 21 janvier, il y aura une partie de cartes au profit de l'église, organisée par les Dames de Saint-Joachim. On y jouera le bridge et le whist; les prix seront encourageants et la soirée se terminera par un joli programme musical. L'entrée est de 25 sous. Comme c'est pour l'église et que peut-être un certain nombre pourrait être empêché, nous conseillerions à ceux qui ne peuvent venir d'envoyer une petite contribution à madame la présidente Mme J.-E. Lambert, 10026 112ème rue.

Nos malades. Mme Arthur Mercier est actuellement gravement malade à l'hôpital de la Miséricorde. Nous la recommandons aux prières des paroissiens.

Soirée de la chorale. Jeudi dernier, les membres de la chorale de notre paroisse et plusieurs de leurs amis, se réuniront à l'occasion de leur banquet annuel. Cette année, grâce au bienfait d'une température plutôt clémente, le banquet fut précédé d'une "sleigh ride". Cette promenade à travers les rues de notre ville fournit à toutes les personnes qui y prirent part, (environ quarante) le plaisir de chanter plusieurs chansons canadiennes de notre vaste répertoire. Au retour à la salle paroissiale, on n'eut rien de plus pressé que de se mettre à table pour faire largement honneur aux mets qui s'y trouvaient. La gaieté si naturelle à de telles réunions ne fit point défaut. Après le repas, quelques discours. Ils ne furent point longs. Les orateurs furent M. Roméo Bouchard, président; le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé de la paroisse; M. Gédéon Pepin, directeur de la chorale; M. Laurier Picard, secrétaire trésorier.

La soirée se termina par des amusements variés et fort originaux.

Etaient présents: le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé; M. et Mme Gédéon Pepin, M. et Mme E. Boissonneault, M. et Mme Alphonse Hervieux, M. et Mme Roméo Bouchard, M. et Mme Laurier Picard, M. et Mme Léon Blais, M. et Mme Georges Lambert, M. et Mme Gérard Baril, M. et Mme A. Brissette, M. et Mme A. Morin, M. et Mme L. Corriveau, M. et Mme S. Joncas, Mme J. H. Tremblay, Miles Gertrude Baril, Marguerite Taillefer, Clémentine Poitras, Noëlla Girard, Marie-Alice Pepin, Olive Brosseau, Liliane Côté, Marjorie Logan, Julie Toupin; MM. F. Morin, Léo Gaucher, Maurice Lavallée, Napoléon Pepin, Paul Chatain, Paul Hervieux.

IMMACULEE CONCEPTION

Miles A. Boulanger, M. Jenvrin, B. Lachance, A. Lemieux, E. Deschênes, E. Turgeon préparent la partie de cartes qui aura lieu dans notre salle paroissiale dimanche le 28 janvier. Il y aura de beaux prix pour les cartes et les demoiselles serviront comme goûter des fèves au lard avec du pain brun et du bon café. L'entrée est de 25 sous. Venez nombreux et amenez tous vos amis.

A une grande assemblée de toutes les dames tenue dimanche dernier il fut décidé d'organiser un grand bazar pour les 19, 20, 21 et 22 avril. On donnera les détails bientôt.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

Tel qu'annoncé à l'église depuis deux semaines l'association donnera une partie de cartes dimanche prochain, 21 janvier. On jouera le bridge et le whist, et les recettes sont au profit de l'église. L'entrée est de 0.25. Il y aura de beaux prix, et comme toujours un programme musical intéressant.

Les membres de l'exécutif et du conseil pour 1934 sont les suivants: présidente, Mme J. E. Lambert; vice-présidente, Mme H. E. Patenaude; trésorière, Mme D. LaBissonnière; secrétaire, Mme J. H. Tremblay; comité social, Mme P. E. Poirier; comité des pauvres, Mme A. Robitaille; conseillères, Mme Lefebvre, Mme Joncas, Mme Béland, Mme Geo. Lambert, Mme Pepin, Mme Gosselin, Mme Belhumeur, Mme M. Lavallée, Mme Eus. Sabourin, Mme Forcade. Les conseillères commenceront bientôt à ramasser les cotisations; elles comptent sur la générosité et l'amabilité de chaque dame de la paroisse.

Nous avons le regret de compter deux places vides dans le rang de nos dévouées conseillères de l'an dernier. Mme J. A. Lambert est allée demeurer à Montréal et Mme O. Bessette est partie pour Morinville avec sa famille au commencement de janvier. Nos meilleurs voeux les accompagnent toutes deux.

La secrétaire.

RADIO

La radio et la formation d'un esprit national

Tous ceux qui écoutent les programmes organisés par la C.R.C. sont unanimes à constater la valeur de ce moyen de publicité et d'enseignement. Au point de vue musical surtout, la possibilité d'entendre les productions des grands compositeurs, autrefois le privilège d'un petit nombre, exécutées par des orchestres de première valeur et des artistes de grande classe, est une satisfaction mise à la portée de tous. Le plaisir se double d'une pointe de fierté lorsque nous viennent, de Québec ou Montréal, les noms de nos amis.

Je voudrais attirer l'attention aujourd'hui sur un sujet de la radio-diffusion sur lequel notre public n'attache point l'importance qu'elle mérite, c'est-à-dire, l'enseignement et plus particulièrement l'exemple qui est donné par les causeries, conférences et concerts du poste de l'Université d'Alberta pour la formation d'un esprit canadien vraiment national.

Le bulletin édité par le Département d'Extension nous dit dans son numéro du 29 décembre:

"Un intérêt considérable se manifeste pour les causeries données chaque mercredi soir, à 8 h., par M. E. A. Corbett sur les grands hommes canadiens, suivies tous les vendredis soirs, à 7 h., par des scènes dramatiques tirées de la vie des hommes et des femmes célèbres du Canada".

Le plan adopté pour ces dialogues et concerts est de montrer la vie canadienne aux premiers temps de la colonisation à Québec, puis dans les diverses provinces en venant vers l'Ouest, en faisant du personnage historique, objet de la précédente causerie de M. Corbett, l'acteur principal de l'action dramatique radiodiffusée.

Dans le premier concert nous avons eu un épisode de l'histoire de la colonisation au temps de Louis XIV et de Colbert. Le départ de France et l'arrivée d'un groupe de jeunes filles destinées à devenir les femmes des colons déjà installés.

"L'historien, nous disait l'annonceur, en cherchant les documents du dix-septième siècle, y trouve seulement deux types de filles de France, la femme du colon et la religieuse. Les religieuses ont élevé de tous côtés des hôpitaux et des couvents. Les femmes, dans les villes ou dans les fermes isolées de la forêt, ont fondé la famille canadienne."

Vendredi dernier, le deuxième concert nous transportait au milieu d'un couvent des Soeurs Grises, à Montréal, au départ, à Winnipeg et à Ft. Résolution aux Glaces Polaires. Les choeurs fournis par les jeunes filles de O'Connell Institute, sous la direction du R. P. Green, étaient parfaitement harmonieux. L'annonceur présentait ainsi les "Grey Nuns":

"Nous pensons, quand on parle de l'Histoire, aux faits d'armes, aux exploits guerriers, mais il y a des forces beaucoup plus importantes et moins connues qui font davantage pour la nation que les héros conquérants. . . ce sont les femmes admirables, pionnières de la culture et de la civilisation qui sacrifient leur vie pour la charité et la religion."

Mercredi, M. Corbett parle des pionniers et son exemple est la famille Hébert. La scène dramatique qui se déroule vendredi aura pour principal personnage Marie Hébert.

"L'Histoire parle peu des centaines de femmes françaises qui, silencieusement, partagèrent avec leur mari les privations, les souffrances et les dangers de la vie de pionnier."

Il y aura des lecteurs qui vendredi écouteront le poste CKUA, s'ils ne le font déjà, et peut-être quelques-uns s'exclameront avec horreur: "Ce n'est pas en français!" et tourneront vers autre chose en pestant contre les anglicisateurs de la race! . . et une amertume invincible s'emparera de leur âme contre l'impudent auteur de cet article!

C'est pourquoi j'ai songé à écrire aujourd'hui et je vous en demande bien pardon, lisez-moi jusqu'au bout.

Nous sommes une minorité en Alberta, comme tels une valeur politique négligeable. Mais l'Ouest est composé de minorités: polonaises, allemandes, russes, ukrainiennes, irlandaises, anglaises, américaines, etc., que l'immigration a deversées sur nos plaines. La langue anglaise est le trait d'union qui rapproche tous ces nouveaux canadiens, attachés eux aussi à des coutumes nationales respectables, mais aucun de ces groupes ne se sent attiré vers un idéal commun, vers un esprit national canadien.

Comment alors arriver à faire de ces races diverses une nation canadienne? Il faut leur inspirer l'admiration de la province de Québec, de son histoire, de son folklore, de ses moeurs patriarcales. Comme le disait déjà le regretté Charles Turgeon en 1918: "Tous ces nouveaux arrivants ne seront utiles au pays qu'en autant que nous pourrons les grouper autour des pionniers et leur faire aimer les Canadiens français".

A partir du mois de février, le R. Fr. Memorian parlera des légendes et chansons canadiennes le vendredi soir à 8 h. Il nous fera visiter la province de Québec et l'Acadie avec Edw. C. Woodley, Florence May Simms, Murray Gibbons, E. Gagnon, le Père Z. Lacasse, le Père Morice, O.M.I., Mary L. Fraser, Katherine L. H. Macpherson, Katherine Hale, Leslie Horner et tant d'autres.

Nous ne pouvons qu'admirer l'oeuvre d'éducation, flatteuse pour la culture canadienne-française, conduite si intelligemment par M. E. A. Corbett, le doyen W. A. R. Kerr, le Frère Memorian, ainsi que l'esprit qui anime l'Université de l'Alberta sous la haute direction de son président, le Dr R. C. Wallace, et cette action ne peut être réellement efficace qu'en langue anglaise. La radio est l'instrument idéal pour le but à atteindre.

Paul Jenvrin.

SAINT-ALBERT

Une assemblée des dames de l'Autel aura lieu dimanche prochain après la grand'messe dans le soubassement de l'église, pour procéder à l'élection des officières pour un nouveau terme.

Geuret. Les joueurs de l'équipe de Saint-Albert, champions de la ligue du nord-ouest, ont affirmé une fois de plus leur esprit de lutte en réduisant à leur merci les membres de l'équipe "Bush Miners", les meneurs de la ligue commerciale d'Edmonton, par un pointage de 2-0. Cette partie eut lieu mercredi dernier.

Vendredi 12 janvier, les membres de l'équipe T. Eaton retournèrent vaincus par ceux de l'équipe locale, par un résultat de 3-2.

Dimanche dernier, l'équipe de Legale, première de la ligue, essuyait une défaite par un pointage de 4-1. Aucun point ne fut enregistré dans la première période. Dans la seconde période, les jeunes de Saint-Albert se lancèrent à l'attaque avec un entrain si irrésistible qu'ils déroutèrent les joueurs de Legal. L'équipe de St-Albert mit trois points à son crédit durant cette période; Legal réussit à en compter un grâce à une mêlée devant les buts.

Dans la troisième période, St-Albert se contenta d'enregistrer un point et Legal malgré les efforts admirables de ses joueurs ne put compter.

Alignement: Legal: Patry, Ouellette, Stack, Bellerive, Proulx, Clément, Bougie, Vaugeois, Fortin.

Saint-Albert: Killips, McCormick, Perron, Jacobs, Leonard, Joyal, Campbell, Yudelle, Pererault, Cooney.

Arbitre: Léo Perron.

59ième assemblée générale de la banque Canadienne Nationale

Bénéfices maintenus—Actif liquide augmenté

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le lundi 15 janvier, la 59ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de l'hon. J. M. Wilson, président de la Banque.

Le rapport du conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1933 révèle une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'année s'élèvent à $970,350, en regard de $972,075 en 1932. Après paiement des dividendes au même taux que les années précédentes—$700,000, — contribution au fonds de pension du personnel—$30,000,—provision pour les impôts fédéraux—$105,000,—et versement de $125,000 au trésorier de la province de Québec, le compte profits et pertes fait ressortir un solde créditeur de $220,594 à rapprocher de $210,244 au 30 novembre 1932.

La somme des dépôts se chiffre par $101,043,604, contre $104,839,058 l'année précédente. La contraction des dépôts, soit environ 3.60 p. 100, est beaucoup moins marquée qu'elle ne l'avait été de 1931 à 1932; les dépôts ne portant pas intérêt accusent même, depuis un an, une augmentation d'un demi-million.

L'actif total de la banque s'établit à $126,890,619. L'encaisse et les disponibilités à vue s'élèvent à $13,677,540. L'actif immédiatement réalisable, en augmentation de plus de six millions depuis un an, est de $73,660,057; il est l'équivalent de 64.59 p. 100 du passif envers le public, à rapprocher de 57.12 p. 100 à la clôture de l'exercice précédent. Les prêts courants et escomptes forment une somme de $56,824,768 il y a un an. La diminution des avances à l'agriculture, à l'industrie et au commerce s'explique non seulement par l'activité restreinte du mouvement des affaires, mais encore par la baisse des prix, qui exige une somme moindre pour un même volume d'opérations. Les placements de la Banque Canadienne Nationale accusent, en revanche, une augmentation de plus de huit millions et demi; ils se chiffrent par $42,172,443.

Le rapport du Conseil d'administration contient un exposé de la situation économique du Canada au cours des derniers douze mois, fait ressortir divers indices d'améliorations et conclut par la prévision que 1933, lorsque nous le considérerons avec le recul nécessaire, nous apparaitra comme une transition entre une période de reprise.

Le président de la Banque, l'hon. J.-M. Wilson, faisant allusion au cours de ses remarques à la banque centrale dont on projette l'établissement au Canada, a déclaré que les banques à charte n'entretiennent à ce sujet aucun préjugé, mais qu'il y a lieu de faire des réserves quand on envisage le projet du point de vue de l'intérêt général. Il faut tenir compte de la situation géographique du Canada et des facteurs qui ont contribué à son développement économique, et s'il convient de maintenir les liens établis, il importe aussi de ne pas s'aliéner les bonnes volontés sur lesquelles notre pays peut encore compter.

Les actionnaires, après avoir adopté une résolution de félicitations à l'adresse des administrateurs et exprimé leur gratitude aux membres du personnel, ont réélu le Conseil d'administration, ainsi constitué: l'hon. C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, J.-H. Fortier, sir J.-Geo. Garneau, MM. C.-E. Gravel, Ch. Laurendeau, C.R.; Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Espérance, M. Léo G. Ryan, l'hon. J.-M. Wilson.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Le communisme à Toronto

Il a quadruplé ses effectifs

MONTREAL.—M. l'abbé J.-B. Beaudin, parlant au chapitre montréalais de l'Institut de Crédit Canadien, a déclaré que d'après les résultats des récentes élections muinicipales de Toronto, on pouvait constater que le communisme dans cette ville avait augmenté. "Dans ces élections, dit-il, un candidat communiste à la mairie a rallié 8000 voix. Personne ne l'a remarqué. Un journal de Montréal a même relevé avec mépris, le peu d'importance du groupe communiste, mais il n'y a pas longtemps, Tim Buck était candidat dans Toronto et ralliait 2000 voix. En d'autres termes, depuis la candidature de Tim Buck aux dernières élections municipales, le parti communiste de Toronto a quadruplé ses effectifs".

Trop de gouvernements

Une déclaration de sir J. Aird

TORONTO.—Le président de la Banque Canadienne de Commerce, sir John Aird, a déclaré que si on ne fusionne pas les Provinces des Prairies et les Provinces Maritimes, les impôts seront oppressifs et même intolérables pour plusieurs années à venir. Nous avons trop de gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux. En fait, il y en a un pour chaque 2,500 de population. Pour les maintenir, nous devons verser un tiers du revenu national. Dans l'Ouest, on légifère tellement pour protéger le fermier contre les droits de ceux qui détiennent la première hypothèque sur leurs terres qu'on tuera le crédit des fermiers.

La vanité est si ancrée dans le coeur de l'homme qu'un goujat, un marmiton, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs: et les philosophes même en veulent. Ceux qui écrivent contre la gloire veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu; et moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie; et peut-être que ceux qui le liront l'auront aussi.

Encouragez nos annonceurs